

MOBILITÉ ACTIVE DANS LES MUNICIPALITÉS

870, avenue De Salaberry, bureau 303, Québec, Qc G1R 2T9
Coline Dubourg 581 701-6075 c.dubourg@transportsviables.org

FORMULAIRE DE PROJET POUR LES AXES DE LA MESURE 2.2.1 DE LA PGPS

DESCRIPTION DU PROJET

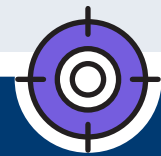
Mobilité active dans les municipalités - Nouveau projet

Le parc d'éducation à la sécurité routière est une reproduction miniature d'un réseau routier. Fermé à la circulation de véhicules motorisés, il est consacré à l'éducation des enfants relativement à la sécurité routière en général et à la circulation à vélo et à pied en particulier. Il permet aux enfants d'expérimenter différents usages de la route (l'automobile, la marche, le vélo, etc.) et ainsi de les sensibiliser à la cohabitation entre ces derniers. Les objectifs de ce projet sont d'améliorer les compétences et les connaissances des enfants en matière de sécurité routière, de développer l'autonomie des enfants dans leurs déplacements, mais aussi de participer au développement de la culture de la mobilité active.

Sensibilisés aux bienfaits des transports actifs sur la santé et l'environnement, les jeunes sont plus susceptibles d'opter pour ce type de déplacement et les parents sont rassurés par le fait que leur enfant connaît les règles de sécurité. Les participants recevront un certificat à la fin de l'activité à cet effet.

C'est environ 1500 jeunes qui seront sensibilisés aux enjeux de sécurité routière et pourront s'exercer à vélo sur le parc d'éducation à la sécurité routière ainsi que sur une « zone ludique » à côté du parc, permettant le développement des habiletés motrices.

La TSHV souhaite contribuer à l'impact du projet en offrant un vélo à un enfant de chaque camp visité ainsi qu'un soutien financier de 5000\$ par municipalité pour soutenir la mise en œuvre d'actions inscrites à leur Politique familiale municipale, leur politique Municipalité amie des aînés ou leur plan de déplacements et qui contribuent à la création de milieux sécuritaires favorisant la pratique de la marche, du vélo et de tout autre mode de transport actif. Dans le cas échéant, la municipalité peut bénéficier d'une expertise-conseil en aménagements favorables à la mobilité active et sécuritaire de la part d'Accès transports viables afin d'identifier des actions admissibles si elle ne compte pas d'urbaniste au sein de son administration.



OBJECTIFS

- Sensibiliser les jeunes cyclistes au rôle qu'ils ont à jouer dans leur sécurité sur la route.
- Sensibiliser les jeunes aux bienfaits des déplacements actifs.
- Sécuriser les parents pour qu'ils encouragent leurs enfants à utiliser les déplacements actifs.
- Permettre à des enfants d'avoir un vélo pour se déplacer.
- Faciliter la mise en œuvre d'actions favorisant la mobilité active et sécuritaire dans les municipalités visitées.



POPULATION VISÉE

- 1500 jeunes de 15 municipalités de Chaudière-Appalaches.
- Des véhicules seront disponibles pour une clientèle en situation de handicap lors de l'activité.
- Il est nécessaire que les actions mises en œuvre soient inscrites dans les PFM, MADA et les plans de déplacements, qui visent principalement les enfants et les aînés.



RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

- L'activité sera offerte à tous, gratuitement.
- Le gagnant du vélo sera choisi par les responsables du camp en priorisant un enfant provenant d'une famille défavorisée.
- La mobilité active diminue les inégalités sociales de santé.

COMMENT CE PROJET CONTRIBUERA-T-IL À OBTENIR UN CHANGEMENT PAR RAPPORT À LA SITUATION EXISTANTE ?

Afin d'encourager la mobilité active sécuritaire dans la municipalité, l'activité sera bonifiée d'un soutien financier de 5 000 \$ par municipalité pour soutenir la mise en œuvre d'actions inscrites à leur Politique familiale municipale, leur politique Municipalité amie des aînés ou leur plan de déplacements et qui contribuent à la création de milieux sécuritaires favorisant la pratique de la marche, du vélo et de tout autre mode de transport actif. Dans le cas échéant, la municipalité peut bénéficier d'un soutien d'Accès transports viables afin d'identifier des actions admissibles.

EN QUOI LE SOUTIEN DE LA TIR PAR L'ORGANISATION EST ESSENTIEL POUR LE PROJET ?

Le projet n'a pas besoin de financement pour son déploiement. La contribution de la TSHV permettra d'offrir un vélo à des enfants ainsi qu'un soutien financier aux municipalités pour leur permettre de pratiquer la mobilité active sécuritaire.

COLLABORATEURS ET PARTENAIRES

Organisations	Rôles
1. Accès Transports viables	Porteur
2. URLS	Promotion
3. TIR-SHV	Financement, évaluation, sélection des actions
4. -	-
5. -	-
6. -	-

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

-

LE PROJET S'INSCRIT DANS LES AXES SUIVANTS

VRAI	FAUX	
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 1. Soutenir la mise en œuvre du cadre de référence Gazelle et Potiron auprès des milieux de la petite enfance;
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 2. Soutenir la réalisation de projets favorisant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes;
<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	AXE 3. Favoriser la mobilité active et sécuritaire;
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 4. Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

INDICATEURS

Indicateurs	Moyens de mesure
Nombre de participants	Registre de présences
Nombre d'actions mises en œuvre dans les municipalités	Factures
Augmentation des déplacements actifs	Sondage, observation par le milieu
Satisfaction des milieux	Sondage
-	-
-	-

COMMENT SERA DIFFUSÉ L'OUTIL OU LE PROJET DANS LE MILIEU ?

Les camps ont été ciblés par l'URLS et Accès transports viables. Ce sont donc eux qui feront la promotion de l'offre.

RETOMBÉES ANTICIPÉES DU PROJET

Augmentation des déplacements actifs dans les municipalités visitées.

ÉCHÉANCIER

Date de début et de fin du projet - Juin 2023 à juin 2024

Juin – juillet 2023 :
 • Création des critères de financement des actions pour les municipalités.
 • Promotion des bonifications de la TIR auprès des municipalités sélectionnées (vélo, soutien financier)

Juillet – août :
 • Déploiement de l'activité pour les jeunes

Septembre – novembre :
 • Dépot des actions par les municipalités et analyse par le comité

Juin 2024 :
 • Date limite de mise en œuvre des actions des municipalités

BUDGET

Revenus	Service	Financière
PAI-Axe	- \$	84 000 \$
Accès transports viables	22 550 \$	- \$
URLS	- \$	- \$
-	- \$	- \$
-	- \$	- \$
Total des revenus du projet	22 550 \$	84 000 \$
Dépenses	Service	Financière
15 vélos et accessoires	- \$	9 000 \$
15 x 5 000 \$	- \$	75 000 \$
Accès transports viables	22 550 \$	- \$
-	- \$	- \$
-	- \$	- \$
Total des revenus du projet	22 550 \$	84 000 \$

JARDINS POUR TOUS

26, rue Saint-Louis, Saint-Damien-de-Buckland, Qc G0R 2Y0
Solène Leroy 581 997-1824 accompagnement@leschouxgras.com

FORMULAIRE DE PROJET POUR LES AXES
DE LA MESURE 2.2.1 DE LA PGPS

DESCRIPTION DU PROJET

Jardins pour tous - Bonifié

Le projet Jardins pour tous a démarré en 2020, il s'est développé en plusieurs volets entre 2020 et 2022.

2020 :

- Formation sur le jardinage en temps de COVID-19
- Distribution d'affiches sur les mesures sanitaires au jardin
- Visite de jardins collectifs et communautaires par des experts

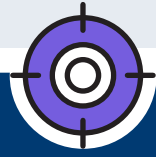
2021 :

- 20 formations en ligne offertes 2 fois par semaine aux participants et responsables de jardins collectifs et communautaires
- Achat et distribution d'outils de jardinage : binettes, grelinettes, outils de désherbage
- Accompagnement spécifique de 4 jardins collectifs
- Évaluation des champs d'action de la TIR pour les jardins

2022 :

- Mise en ligne des 20 formations sur le jardinage
- Accompagnement des jardins collectifs et communautaires dans les logements sociaux
- Projet pilote : Éveil à la saine alimentation dans les services de garde éducatifs à l'enfance
- Fête des semences
- Communauté de pratique responsable de jardins collectifs et communautaires
- Répertoire des ressources en jardinage

La version 2023 du projet représente l'évolution des services en fonction des évaluations des actions précédentes et des besoins des milieux et vise à rendre les participants et intervenants efficaces et autonomes. De plus, le développement de l'expertise des Choux Gras permet de rendre le soutien accessible aux milieux, même à la fin du financement.



OBJECTIFS

Outiller les intervenants du milieu dans la mise en oeuvre d'environnements favorables au jardinage :

- Offrir l'atelier : Éveil à la saine alimentation aux camps d'été et aux services de garde éducatifs à l'enfance (8-10 milieux)
- Offrir du soutien et de l'accompagnement aux responsables de jardins et aux intervenants des logements sociaux afin d'améliorer les sites et la production
- Offrir de l'équipement aux jardins des logements sociaux
- Créer et diffuser une boîte à outils pour tous les intervenants et participants de jardins (collectifs, communautaires, écoles, CPE, logements sociaux)
- Offrir une consultation aux écoles qui souhaitent ajouter des aménagements comestibles dans leurs projets de cour d'école
- Créer un argumentaire sur le rôle des élus pour la création de jardins et l'accès à la saine alimentation
- Rendre les formations en ligne accessibles gratuitement sur le site de Néo-Terra

Favoriser le partage de connaissances :

- Offrir des ateliers sur le jardinage lors de fête des semences dans 3 milieux
- Animer une communauté de pratique aux responsables de jardins



POPULATION VISÉE

- Tous les milieux peuvent bénéficier du projet (petite enfance, écoles, milieu municipal, communautaire, logements sociaux)



RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

- Les projets sont offerts à tous et gratuitement
- Le jardinage permet de s'alimenter sainement et à moindre coût

COMMENT CE PROJET CONTRIBUERA-T-IL À OBTENIR UN CHANGEMENT PAR RAPPORT À LA SITUATION EXISTANTE ?

- Le projet permet à la coopérative Les Choux Gras de développer une expertise et une offre de service qui pourra continuer dans le temps.
- Il vise également à outiller les intervenants des milieux afin qu'ils soient autonomes dans l'accompagnement des citoyens participants aux jardins.
- Il vise à convaincre les élus du rôle qu'ils peuvent jouer dans l'accessibilité à la saine alimentation.

EN QUOI LE SOUTIEN DE LA TIR PAR L'ORGANISATION EST ESSENTIEL POUR LE PROJET ?

La coopérative Les Choux Gras a pour mission de développer son site dans la MRC de Bellechasse et de contribuer au développement du territoire. Le soutien de la TSHV est essentiel afin de leur permettre d'offrir différents services dans toute la région de la Chaudière-Appalaches. Des services qui ne sont pas directement en lien avec leur organisation, mais pour lesquels ils ont l'expertise et les ressources.

COLLABORATEURS ET PARTENAIRES

Organisations	Rôle
1. Coopérative de solidarité Les Choux Gras	Porteur
2. URLS	Lien avec les cours d'école, diffusion de l'offre aux camps et aux municipalités
3. RCPE	Diffusion de l'offre au SGÉE
4. CISSS	Diffusion de l'offre dans les milieux et les organisateurs communautaires qui soutiennent des jardins
5. MFA	Diffusion de l'offre au SGÉE
6. -	-

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

-

LE PROJET S'INSCRIT DANS LES AXES SUIVANTS

VRAI	FAUX	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	AXE 1. Soutenir la mise en œuvre du cadre de référence Gazelle et Potiron auprès des milieux de la petite enfance;
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	AXE 2. Soutenir la réalisation de projets favorisant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes;
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AXE 3. Favoriser la mobilité active et sécuritaire;
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	AXE 4. Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

INDICATEURS

Indicateurs	Moyens de mesure
Nombre d'intervenants rejoints	Registre de présences
Nombre de jardins améliorés	Registre de présences, rencontre de fin d'année, questionnaire de satisfaction
-	-
-	-
-	-
-	-

COMMENT SERA DIFFUSÉ L'OUTIL OU LE PROJET DANS LE MILIEU ?

- Les projets sont offerts à tous et gratuitement
- Le jardinage permet de s'alimenter sainement et à moindre coût

RETOMBÉES ANTICIPÉES DU PROJET

Des jardins collectifs et communautaires plus performants et productifs par l'amélioration des connaissances et compétences des jardiniers et des responsables de jardins.

ÉCHÉANCIER

Date de début et de fin du projet - Mai à décembre 2023

Mai :

- Fête des semences
- Rencontre des intervenants de logements sociaux et de jardins communautaires
- Diffusion de l'atelier Éveil à la saine alimentation dans les SGÉE et les camps
- Création de l'argumentaire sur le rôle des élus

Juin :

- Création des outils de références
- Déploiement du projet Éveil à la saine alimentation
- Communautés de pratique

Juillet – août :

- Déploiement des projets éveil à la saine alimentation
- Communautés de pratique
- Bonification des boîtes à outils

Septembre – décembre :

- Finalisation, bonification des outils
- Bilan et dépôt du projet 2024

BUDGET

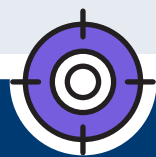
Revenus	Service	Financière
PAI-Axe 1	- \$	2 400 \$
PAI-Axe 2	- \$	2 000 \$
PAI-Axe 4	- \$	23 600 \$
Total des revenus du projet	- \$	28 000 \$
Dépenses	Service	Financière
Éveil à la saine alimentation	- \$	1 800 \$
Logements sociaux	- \$	4 400 \$
Consultation pour les cours d'école (2023)	- \$	2 000 \$
Formations en ligne pour 2 ans	- \$	1 000 \$
Fête des semences	- \$	7 500 \$
Gestion de projet	- \$	3 600 \$
Accompagnements divers/banque d'heures (communautés nourricières, transformation)	- \$	6 000 \$
Boîte à outils	- \$	600 \$
Frais de déplacement	- \$	1 100 \$
Total des revenus du projet	- \$	28 000 \$

DESCRIPTION DU PROJET

Des aliments nutritifs pour tous à l'école - Nouveau

Ce projet vise à faciliter la mise en place d'une offre alimentaire universelle dans les écoles de secteurs défavorisés de Chaudière-Appalaches; c'est-à-dire une offre de repas sain et/ou une collation aux élèves à un prix abordable. Plus précisément, soutenir l'organisme Parentaide à joindre le programme Cantine pour tous.

Il s'inscrit en cohérence avec les dernières recommandations: La mise en place de programme universel d'alimentation scolaire est l'une des recommandations formulées dans le rapport La faim justifie des moyens de l'Observatoire québécois des inégalités. Source: François Fournier, 2022. La faim justifie des moyens. S'engager à réduire durablement et à prévenir l'insécurité alimentaire des ménages au Québec, Montréal. Observatoire québécois des inégalités.) Parmi les recommandations pour une saine alimentation pour tous les élèves du Québec émises dans le rapport « Portrait des dons alimentaires dans les écoles du Québec. Comment comble-t-on la faim des élèves? » de la Coalition Poids, l'instauration d'un programme de saine alimentation scolaire y figure également. Notons également que la publication de la mise à jour de la Politique-cadre Pour un virage santé à l'école est attendue à court terme.



OBJECTIFS

- Soutenir l'organisme Parentaide dans la mise en œuvre d'une offre alimentaire aux écoles par Cantine pour tous.



POPULATION VISÉE

- Dans un premier temps, le projet vise les jeunes de 4 à 13 ans fréquentant trois écoles primaires de Beauce-Centre.)



RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

- Les données quant à l'insécurité alimentaire sont préoccupantes. Ces dernières seraient passées de 16 % en juin 2021 à 24 % en janvier 2023 et toucheraient plus sévèrement les familles avec des enfants. D'ailleurs, les élèves touchés par cette situation sont plus nombreux à ne pas avoir de repas sur l'heure du midi, affectant ainsi leur santé physique et mentale et, par le fait même, leur réus site éducative. Le milieu scolaire représente ainsi un levier d'action à privilégier pour rejoindre l'ensemble des jeunes d'âge scolaire, incluant les plus vulnérables, et ce, par une offre alimentaire universelle. De plus, 2 des 3 écoles sélectionnées se retrouvent dans le 4^e quintile sur 5 quant à la défavorisation matérielle selon la 3^e caractérisation des communautés et le 3^e milieu se retrouve dans le 3^e quintile. Les milieux ont été sélectionnés en collaboration avec le centre de service scolaire avec comme critère que les écoles devaient être à proximité de l'organisme communautaire, ne pas avoir de service traiteur actuel et accepter de soutenir le projet.

COMMENT CE PROJET CONTRIBUERA-T-IL À OBTENIR UN CHANGEMENT PAR RAPPORT À LA SITUATION EXISTANTE ?

Le soutien financier de la TSHV au Club Parentaide permettrait de faire l'achat de matériel et de fournir des ressources humaines pour le démarrage du projet. De plus, le Club Parentaide s'engage à rendre accessibles à tout autre organisme communautaire voulant s'impliquer dans l'implantation d'une offre alimentaire universelle dans les écoles de Chaudière-Appalaches, les menus et les recettes développés grâce au financement de ce projet. Ils acceptent aussi d'expliquer aux autres les démarches et les défis du projet. Les recettes développées pour ce projet comporteront les marques des produits utilisés en lien avec les allergènes.

La vision est de travailler avec une dizaine d'écoles dans 2-3 ans. Une nouvelle cuisine de formation du DEP du CSSBE permettra la capacité de croissance de production.

EN QUOI LE SOUTIEN DE LA TIR PAR L'ORGANISATION EST ESSENTIEL POUR LE PROJET ?

Le soutien permettrait de répondre aux critères du cahier de charge de Cantine pour tous afin de pouvoir commencer le service en septembre ainsi que l'achat des équipements nécessaires à la production d'un plus grand volume de repas.

Les ressources humaines sont disponibles dès cet été pour travailler le projet en juillet et août, car hors année scolaire.

Le Club Parentaide est un organisme communautaire dynamique dans son milieu depuis 1994. De plus, l'organisme communautaire sera soutenu dans le projet par des nutritionnistes du CISSSCA. Les nutritionnistes du CISSSCA seront, entre autres, responsables de la rédaction du bilan et de la reddition de compte en collaboration avec l'organisme communautaire.

L'organisme est en partenariat avec Cantine pour tous qui, de son côté, reçoit un financement du ministère. Toutefois, ce financement est limité (couvre seulement le coût-aliment) et ne permet pas de contrer les obstacles de nature matérielle et humaine qui sont vécus afin de démarrer l'offre de service de repas universel. Le Club Parentaide a aussi déposé au niveau du FIAL pour avoir le financement d'une fourgonnette électrique et d'une chambre froide dans le but d'augmenter leur production.

COLLABORATEURS ET PARTENAIRES

Organisations	Rôle
1. Nutritionnistes de santé publique CISSSCA	Soutien au Club Parentaide tout au long de la démarche de même qu'à la chef; lien avec Cantine pour tous au besoin
2. Club Parentaide	Porteur du projet et responsable de sa mise en œuvre
3. CSSBE	Identification des écoles sans service traiteur, lien entre l'organisme et les écoles, partenariat déjà établi pour le futur emplacement du DEP en cuisine
4. Écoles participantes	Communiquer avec les parents, réchauffer et distribuer les repas aux élèves
5. Producteurs locaux de Chaudière-Appalaches	Partenariat à établir pour la fourniture d'aliments locaux
6. Cantine pour tous	Accès à des recettes standardisées à 100 portions, vitrine, aide aux communications, service à la clientèle, accès au site internet transactionnel, assurance qualité, accès à un guide nutritionnel, approbation des menus et recettes par leurs nutritionnistes, inspection sur le terrain pour la conformité menu/température et goût

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le démarchage du projet se réalisera principalement au courant de l'été 2023 et au début de l'automne pour les montants demandés à la table. Il a été indiqué que les montants estimés de revenus et de dépenses en lien avec le projet seront supportés par le Club Parentaide au courant de l'année scolaire 2023-2024. Les montants indiqués dans la colonne « service » sont des montants estimés de dépenses reliées à la production et à la livraison des repas et les revenus projetés par Cantine pour tous. Il est possible que ces montants soient supérieurs, selon la demande.

LE PROJET S'INSCRIT DANS LES AXES SUIVANTS

VRAI	FAUX	
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 1. Soutenir la mise en œuvre du cadre de référence Gazelle et Potiron auprès des milieux de la petite enfance;
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 2. Soutenir la réalisation de projets favorisant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes;
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 3. Favoriser la mobilité active et sécuritaire;
<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	AXE 4. Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

INDICATEURS

Indicateurs	Moyens de mesure
Nombre d'écoles rejointes par les projets locaux	Registre des écoles participantes
Nombre d'élèves utilisant le services de repas	Registre des repas produits par l'organisme
Pourcentage de satisfaction des écoles	Questionnaire de satisfaction
Pourcentage de satisfaction de l'organisme communautaire	Questionnaire de satisfaction

COMMENT SERA DIFFUSÉ L'OUTIL OU LE PROJET DANS LE MILIEU ?

Personnalisation des contacts, puis offre à tous les milieux par les organisateurs communautaires. Messages clés provenant de ce projet: Aliments sains et accessibles pour tous les élèves; soutien au démarrage de projets (incubateur) se référer aux exemples: fiches modèles Croquarium et Cinq Épices.

RETOMBÉES ANTICIPÉES DU PROJET

Le Club Parentaide poursuivra son initiative d'offre alimentaire de type universelle auprès des écoles dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire de celles-ci. Le nombre d'écoles augmentera graduellement avec le temps. La réussite scolaire des élèves sera améliorée en lien avec une meilleure alimentation. Après une première année de fonctionnement complétée, nous souhaitons que le Club poursuive son offre de repas aux écoles (et à plus d'écoles) à même son fonctionnement interne.

ÉCHÉANCIER

Date de début et de fin du projet - Juin 2023 à mars 2025

Juin : <ul style="list-style-type: none"> Début des démarches avec les écoles et avec Cantine pour tous en vue d'obtenir l'accréditation Communications aux parents par des sondages 	Septembre : <ul style="list-style-type: none"> Finalisation d'entrer les données sur la plateforme Cantine pour tous, communications aux parents et aux écoles, finalisation de la structuration des achats, des équipements et de la production
Juillet et août (gestion du projet en juillet/août pour l'actualisation de l'offre de repas à la mi-septembre) : <ul style="list-style-type: none"> Montage du menu cyclique à partir des recettes standardisées partagées de Cantine pour tous Validation des allergènes de chaque recette, selon les denrées utilisées Planification des achats en équipements (cuisine) et planification de la production; recherche de produits Poursuite de l'accréditation avec Cantine pour tous; lien en continu avec Cantine pour tous Début de la mise en ligne des recettes et des menus sur la plateforme transactionnelle de Cantine pour tous; la rédaction et la mise en ligne de la liste d'ingrédients et d'allergènes pour chaque recette sur la plateforme et sa mise à jour En continu, démarches auprès de producteurs locaux pour approvisionnement de proximité Communication et promotion: relancer les écoles à la mi-août pour planifier la mise en œuvre du projet et planifier avec l'école les occasions de promouvoir le service de repas 	<ul style="list-style-type: none"> Semaine du 18 septembre: première production et livraison des menus dans les écoles Maintien à jour du registre des repas produits et poursuite des démarches auprès de producteurs locaux Participation aux activités de promotion établies avec l'école (ex.: lors de réunions/AGA/remises de bulletins)
	Octobre à juin : <ul style="list-style-type: none"> Poursuite de production et de livraison dans les écoles Ajustement du nombre de repas par semaine en fonction de la demande Réajustement des menus au besoin; suivi avec Cantine pour tous et mise à jour des données sur la plateforme en continu selon les modifications du menu Maintien à jour du registre des repas produits et poursuite des démarches auprès de producteurs locaux Questionnaires de satisfaction aux écoles et à l'organisme communautaire et bilan du projet

BUDGET

Revenus	Service	Financière
PAI-Axe 4	- \$	22 000 \$
Vente des repas estimé à 396 repas/semaine à 6,45 \$/repas X 37 semaines	94 505 \$	- \$
Aide au démarrage de Cantine pour tous	6 000 \$	- \$
Total des revenus du projet	100 505 \$	22 000 \$
Dépenses	Service	Financière
Matériel et équipements de cuisine	- \$	10 000 \$
Chef cuisinière, gestion de projet, communication et promotion, planification des achats, démarches et entrer des données estimé à 400 heures à 30 \$/h pendant la période estivale et en début d'automne	- \$	12 000 \$
Production des repas	51 500 \$	- \$
Déplacements de livraison des repas	5 000 \$	- \$
Coût alimentaire estimé des repas	5 000 \$	- \$
Total des revenus du projet	100 456 \$	22 000 \$

DÉFI SANS AUTO SOLO

870, avenue De Salaberry, Québec, Qc G1R 2T9
Valérie Marcon 418 780-7236 valerie.marcon@mobil-t.com

FORMULAIRE DE PROJET POUR LES AXES
DE LA MESURE 2.2.1 DE LA PGPS

DESCRIPTION DU PROJET

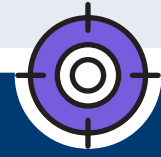
Relever le Défi sans auto solo et encourager la mobilité active

Promouvoir et soutenir le développement d'aménagements favorables aux déplacements actifs et sécuritaires pour les entreprises de la région (Mobi-T).

Pour ce faire, chaque 3^e semaine de septembre, les centres de gestion des déplacements organisent le Défi sans auto solo (DSA) <https://www.defisansauto.com/>, qui vise à encourager les organisations et les personnes à utiliser des modes alternatifs à l'auto solo sur une semaine, dans l'idée de « l'essayer c'est l'adopter » et aussi pour initier une réflexion quant à nos modes de transport.

Ce projet vise l'édition de septembre 2024. Augmenter la promotion du DSA dans la région, encourager les partenaires et entreprises à participer au Défi sans auto solo, fournir un aménagement temporaire cycliste pour encourager les déplacements à vélo d'un milieu mobilisé et faire la promotion de bons coups d'entreprises de la région.

Le projet vise ici à intensifier sa promotion en Chaudière-Appalaches et à offrir un prix spécial pour l'organisation gagnante du DSA: une expertise de stationnement de vélo, assorti d'une enveloppe permettant la bonification dudit stationnement pour en faire un stationnement exemplaire.



OBJECTIFS

- Susciter la participation au DSA dans la région grâce à un plan de communication régional et un prix attractif.
- Créer un environnement favorable pour l'organisation gagnante grâce à un équipement cyclable favorisant l'utilisation suivant les meilleures pratiques en stationnement à vélo (expertise).
- Avoir un modèle inspirant pour la région grâce à cet équipement qu'il sera possible de montrer en exemple et en faire la promotion.
- Encourager les partenaires de la TSHV à participer et faire connaître le DSA.
- Contribuer et être en complémentarité des actions en mobilité durable dans la région avec l'ensemble des acteurs (CRECA, ATV, Mobi-T).



POPULATION VISÉE

- Organisations de toutes sortes (municipalités, institutions, entreprises privées) de la région.



RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

- Le transport actif est un substitut aux modes de transports plus coûteux, tout en favorisant un mode de vie actif qui favorise la santé. En agissant auprès des cyclistes actuels et potentiels, mais aussi des décideurs, l'action devient écosystémique et favorise des changements structurants. La participation au DSA étant gratuite, toutes les organisations peuvent participer et le prix peut permettre à une organisation ayant moins de revenus de se doter d'une infrastructure temporaire pour cyclistes pour ses employés et/ou clients.

COMMENT CE PROJET CONTRIBUERA -T-IL À OBTENIR UN CHANGEMENT PAR RAPPORT À LA SITUATION EXISTANTE ?

EN QUOI LE SOUTIEN DE LA TIR PAR L'ORGANISATION EST ESSENTIEL POUR LE PROJET ?

COLLABORATEURS ET PARTENAIRES

Organisations	Rôles
1. Mobi-T	Porteur du DSA
2. Partenaires de la TSHV	Participants au DSA et diffusion
3. Autres CGD	Coporteurs du DSA
4. -	-
5. -	-
6. -	-

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

2023 souligne les 15 ans du DSA. Des 4 régions supportées par Mobi-T, Chaudière-Appalaches est la région où il y a le moins de participants.

LE PROJET S'INSCRIT DANS LES AXES SUIVANTS

VRAI	FAUX	
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 1. Soutenir la mise en œuvre du cadre de référence Gazelle et Potiron auprès des milieux de la petite enfance;
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 2. Soutenir la réalisation de projets favorisant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes;
<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	AXE 3. Favoriser la mobilité active et sécuritaire;
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 4. Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

INDICATEURS

Indicateurs	Moyens de mesure
Indicateurs d'extrants du porteur	Extrait du bilan du DSA pour le nombre d'organismes rejoints, le nombre de participants et les aménagements réalisés
Indicateurs d'extrants du porteur	Nombre croissant d'organisations participantes en Chaudière-Appalaches (5 en 2022)
-	-
-	-
-	-
-	-

COMMENT SERA DIFFUSÉ L'OUTIL OU LE PROJET DANS LE MILIEU ?

-

RETOMBÉES ANTICIPÉES DU PROJET

La mise en place d'aménagements temporaires par les organisations favorisant le changement modal et l'utilisation du transport actif.

ÉCHÉANCIER

Date de début et de fin du projet - Août à octobre 2024

Juin – juillet:

- Planification du DSA, recherche de commandites pour les autres prix, plan de communication régional

Juillet – août et début septembre:

- Recrutement des organisations et des participants

3^e semaine de septembre:

- DSA

Octobre:

- Bilan annuel

Mars 2025:

- Capsule bons coups pour la région

BUDGET

Revenus	Service	Financière
PAI-Axe 3	- \$	20 000 \$
Mobi-T	- \$	2 500 \$
Subvention MTMD	- \$	100 000 \$
Centre de gestion des déplacements	- \$	15 000 \$
-	- \$	- \$
Total des revenus du projet	\$	137 500\$
Dépenses	Service	Financière
Aménagement cycliste 2024	- \$	14 000\$
Promotion de bons coups	- \$	6 000 \$
Plateforme et application	- \$	15 000 \$
Communication	- \$	10 888 \$
RH	- \$	91 612 \$
Total des revenus du projet	\$	137 500 \$

ÉVÈNEMENT RÉGIONAL GAZELLE ET POTIRON

2290, rue Jean-Perrin, local 222, Québec, Qc G2C 1T9
Élise Paradis 418 842-2164 direction@rcpeqc.org

FORMULAIRE DE PROJET POUR LES AXES
DE LA MESURE 2.2.1 DE LA PGPS

DESCRIPTION DU PROJET

Évènement régional pour des environnements favorables au développement des tout-petits selon le cadre de référence Gazelle et Potiron - Nouveau projet

Depuis 2019, la proportion estimée d'enfants en services de garde reconnus atteignait 60 % des moins de 5 ans. On estime que les enfants passent en moyenne 7,5 heures par jour en services de garde éducatifs à l'enfance, ce qui correspond à 60-65 % du temps d'éveil dans une journée. Les milieux de garde ont une forte influence sur le mode de vie des tout-petits. La présence de conditions optimales en matière de saines habitudes de vie joue un rôle déterminant quant à l'acquisition de ces dernières par l'enfant. Les milieux de garde constituent un lieu clé pour mettre en place de telles conditions. La Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (chapitre S-4.1.1) prévoit, entre autres, que leur programme éducatif doit comprendre des « services de promotion et de prévention visant à donner à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie ».

Le cadre de référence Gazelle et Potiron a été élaboré en respectant les grands principes de l'approche démocratique, tels que le préconise le programme éducatif Accueillir la petite enfance :

- Le respect des besoins et des particularités de chaque enfant dans une perspective de développement global et continu;
- L'importance du jeu et du plaisir dans les apprentissages de l'enfant;
- L'importance de mettre l'enfant en situation d'autonomie en expérimentant, en observant, en imitant et en parlant avec les autres;
- La nécessité d'une collaboration entre les services éducatifs, les parents et la communauté.

Le quotidien des tout-petits est partagé entre la maison, le service de garde éducatif et la communauté. Afin de favoriser la continuité ainsi que la complémentarité des actions entre les différents milieux de vie de l'enfant, il est opportun que les messages portant sur les saines habitudes de vie soient partagés avec les parents, les organismes communautaires, les municipalités et tout autre acteur local pouvant soutenir les changements qu'il est nécessaire d'apporter aux pratiques en cette matière.

La TSHV vise à rejoindre les organismes de la communauté qui oeuvrent auprès des 0-5 ans et cette journée d'envergure répondrait à cet objectif.

Le soutien financier de la TSHV permettrait de couvrir les différentes dépenses liées à la tenue d'un tel évènement: location de salle, chargé de projet, graphisme, communication, conférence, animation, etc. Les environnements favorables au développement global des tout-petits se basent notamment sur le cadre de référence Gazelle et Potiron.

Il y a peu d'occasions d'échanges et de réseautage entre les différents réseaux impliqués auprès de la petite enfance (réseau de garde éducative, milieu communautaire, milieu municipal, réseau de la santé et des services sociaux et de l'éducation, etc.). Le projet propose d'organiser un colloque (évènement régional) pour rassembler ces différents réseaux afin de créer un mouvement et de susciter une réflexion pour une continuité et une complémentarité des actions qui visent la mise en place d'environnements favorables. Les partenaires impliqués souhaitent solliciter la contribution des différents réseaux et organisations qui oeuvrent auprès de la petite enfance.

LE PROJET S'INSCRIT DANS LES AXES SUIVANTS

VRAI	FAUX	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	AXE 1. Soutenir la mise en œuvre du cadre de référence Gazelle et Potiron auprès des milieux de la petite enfance;
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AXE 2. Soutenir la réalisation de projets favorisant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes;
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AXE 3. Favoriser la mobilité active et sécuritaire;
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AXE 4. Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

INDICATEURS

Indicateurs	Moyens de mesure
Nombre de participants	Liste des présences
Nombre de réseaux représentés	Liste des présences
Évaluation de la satisfaction	Questionnaire de satisfaction
-	-
-	-
-	-

COMMENT SERA DIFFUSÉ L'OUTIL OU LE PROJET DANS LE MILIEU ?

La promotion de l'évènement sera faite à travers les modalités de communications habituelles (message courriel, réseaux sociaux, etc.)

RETOMBÉES ANTICIPÉES DU PROJET

- Émergence de nouvelles collaborations et initiatives
- Amélioration des pratiques

ÉCHÉANCIER

Date de début et de fin du projet - Octobre 2023 à décembre 2024

- Création du comité de projet
- Embauche d'un chargé de projet
- Planification, organisation, échéancier, etc.
- Promotion de l'évènement, gestion des inscriptions
- Déroulement de l'évènement
- Évaluation

OBJECTIFS

Notre grand « parapluie » de travail est le développement optimal des tout-petits pour une complémentarité d'environnements favorables entre les différents milieux de vie de l'enfant. Et c'est en lien avec cet objectif que nous souhaitons :

- Mobiliser les différents acteurs régionaux qui oeuvrent auprès de la petite enfance autour de réflexions sur la mise en place de projets structurants pour des environnements favorables;
- Offrir à ces mêmes acteurs une opportunité de se rencontrer pour échanger sur les meilleures pratiques, de réseauter entre partenaires de différents secteurs d'intervention;
- S'outiller et développer de nouvelles connaissances sur diverses thématiques;
- Mettre en valeur les pratiques ou les initiatives porteuses ou exemplaires en lien avec les saines habitudes de vie.

POPULATION VISÉE

- Tous les partenaires impliqués autour du développement des tout-petits de Chaudière-Appalaches (réseau de garde éducative, milieu communautaire, milieu municipal, réseau de la santé et des services sociaux et de l'éducation, etc.). C'est vraiment la petite enfance qui est ciblée, soit les enfants de 0 à 5 ans.
- La réflexion autour de pratiques exemplaires implique l'inclusion et l'accessibilité de services de qualité à toutes les clientèles dont celles qui ont des besoins spécifiques et des vulnérabilités et aux conditions pour les atteindre.

RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

- Le développement des tout-petits est un déterminant important de la santé. Travailler à mobiliser et soutenir les réseaux concernés par les tout-petits et assurer une complémentarité d'environnements favorables aux saines habitudes de vie contribuera à réduire les inégalités sociales de santé. Ceci en permettant aux enfants, peu importe leurs conditions de vie personnelles, à avoir accès à des environnements qui optimisent leur développement dans tous les milieux qu'ils fréquentent.

COMMENT CE PROJET CONTRIBUERA-T-IL À OBTENIR UN CHANGEMENT PAR RAPPORT À LA SITUATION EXISTANTE ?

Le projet vise à mobiliser et à favoriser de nouveaux partenariats entre les divers réseaux et à inspirer la mise en place de projets structurants et pérennes.

EN QUOI LE SOUTIEN DE LA TIR PAR L'ORGANISATION EST ESSENTIEL POUR LE PROJET ?

Le projet permet de rejoindre les différents partenaires impliqués autour du développement des tout-petits de Chaudière-Appalaches (réseau de la garde éducative, milieu communautaire, milieu municipal, réseau de la santé et des services sociaux et de l'éducation, etc.). Sans un soutien financier de la TIR, il ne serait pas possible qu'une organisation puisse organiser des activités avec ce que cela implique :

- Dégagement d'une ressource (chargé de projet), location de la salle et organisation technique, paiement des conférenciers, animation, graphisme et communication, etc.

COLLABORATEURS ET PARTENAIRES

Organisations	Rôles
1. RCPE	Coordination du projet, gestion administrative, collaboration
2. CISSS	Collaboration au comité de projet
3. Groupe de travail régional en petite enfance	Collaboration pour les orientations stratégiques, collaboration au comité de projet
4. TSHV	Collaboration au comité de projet
5. -	Après consultation d'autres partenaires pourraient se joindre au comité de projet
6. -	-

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

-

BUDGET

Revenus	Service	Financière
PAI-Axe 1	- \$	33 000 \$
RCPE	Heures ressources humaines	- \$
CISSS	Heures ressources humaines	- \$
-	- \$	- \$
-	- \$	- \$
Total des revenus du projet	- \$	33 000 \$
Dépenses	Service	Financière
Chargé de projet	- \$	16 000 \$
Communication, graphisme	- \$	4 000 \$
Conférence, animation	- \$	7 000 \$
Location de salle	- \$	3 000 \$
Frais administratifs	- \$	3 000 \$
Total des revenus du projet	- \$	33 000 \$

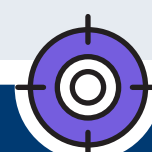
DESCRIPTION DU PROJET

Consolider l'Éveil de la Pédagogie Nature de Chaudière-Appalaches - Bonification de l'offre en lien avec la pédagogie nature

Il est démontré que le fait d'être à l'extérieur va diminuer la sédentarité. De plus, l'approche nature a un impact sur le développement global de l'enfant. C'est à la suite des résultats de l'EQDEM de 2018 que le constat est venu. Le cadre de référence Gazelle et Potiron, le cadre de référence ALEX et Virage santé à l'école sont tous en accord sur le fait que les jeunes doivent adopter de saines habitudes de vie. La nature permet tout cela et bien plus encore (voir articles 100 degrés, chaires de recherche USherbrooke et ULaval).

Le projet Éveil de la Pédagogie Nature de Chaudière-Appalaches, qui vise à offrir un calendrier de formation expérientielle et du coaching terrain aux divers intervenants qui gravitent autour des enfants et permettra d'outiller les milieux de vie de la petite enfance afin de contrer le déficit nature chez les enfants, diminuer la sédentarité, augmenter le temps actif à des intensités variées, en tenant compte que l'approche vise également à favoriser le développement global, l'adoption de saines habitudes de vie et la réussite éducative des enfants. Pour bien se développer et maintenir de saines habitudes de vie, l'enfant a besoin de se sentir bien dans son corps et son esprit.

Le projet répond à l'enjeu qui est de passer de la théorie à la pratique. On remarque que, bien que les intervenants aient reçu la formation de la Coopérative Enfant nature, il manque toujours le volet: vivre des expériences supervisées sur le terrain. La formation que nous souhaitons offrir se veut expérientielle avec des ateliers pratiques et du « coaching » directement sur le terrain.



OBJECTIFS

- Offrir un calendrier de Formation expérientielle et coaching pour les intervenants qui pratiquent la pédagogie nature afin de toucher le plus d'enfants possible, plus particulièrement sur le territoire de la MRC des Appalaches, mais avec la visée de toucher les autres MRC de la région de Chaudière-Appalaches.
- Offrir 3 types de formations expérientielles de type « atelier terrain » :
 - Atelier de groupe « 1001 trucs pour une saine gestion de risque en nature » x 4;
 - Atelier thématique « Plaisir d'hiver » x 2 + coaching dans 30 milieux de la MRC des Appalaches;
 - Atelier d'initiation à la pédagogie nature x 4.



POPULATION VISÉE

- La formation s'adresse aux intervenants auprès de la clientèle 0-5 ans de la Chaudière-Appalaches.
- Les enfants avec des besoins particuliers sont intégrés dans l'approche nature.



RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

- En fait, comme les intervenants sont dans les milieux de la petite enfance (CPE, BC), dans les organismes communautaires famille et dans les milieux scolaires, le projet est accessible pour tous. Tous les enfants ont droit aux mêmes avantages de développement en lien avec l'approche par la nature.

COMMENT CE PROJET CONTRIBUERA-T-IL À OBTENIR UN CHANGEMENT PAR RAPPORT À LA SITUATION EXISTANTE ?

Le fait de former les intervenants en situation « terrain » pour les rendre plus compétents, plus autonomes et plus confiants dans leurs interventions, augmentera sans aucun doute la fréquence et l'intensité des sorties en nature. Consolider le développement et la progression de l'approche par la nature dans la MRC des Appalaches, mais aussi contaminer positivement les autres MRC de la grande région de Chaudière-Appalaches et peut-être devenir un exemple au niveau provincial.

La grande force du projet revient aux partenaires avec lesquels nous collaborons, tels que le Cégep de Thetford ou Les Semeuses de Nature (ressource issue de la première cohorte Enfant nature en Appalaches), etc., qui d'année en année poursuivront leur offre et qui, en plus, ont la capacité d'ajuster cette offre aux besoins du milieu.

EN QUOI LE SOUTIEN DE LA TIR PAR L'ORGANISATION EST ESSENTIEL POUR LE PROJET ?

Le budget de la TIRSHV permettra de développer la formation et de la déployer et favorisera la pérennisation du projet.

COLLABORATEURS ET PARTENAIRES

Organisations	Rôles
1. CPE Champignon	Planification, suivi et évaluation
2. CPE Parc en ciel	Planification, suivi et évaluation
3. CPE Tourniquette	Planification, suivi et évaluation
4. Bureau coordonnateur des Appalaches	Planification, suivi et évaluation
5. Centre de service scolaire des Appalaches	Planification, suivi et évaluation
6. MRC des Appalaches	Planification, suivi et évaluation
7. Les Semeuses de Nature	Déploiement des actions, bilan et évaluation de participation
8. Cégep de Thetford	Déploiement des actions, bilan et évaluation de participation
9. CISSS de Chaudière-Appalaches	Coordination du comité et porteur du projet

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

-

LE PROJET S'INSCRIT DANS LES AXES SUIVANTS

VRAI	FAUX	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	AXE 1. Soutenir la mise en œuvre du cadre de référence Gazelle et Potiron auprès des milieux de la petite enfance;
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AXE 2. Soutenir la réalisation de projets favorisant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes;
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AXE 3. Favoriser la mobilité active et sécuritaire;
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AXE 4. Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

INDICATEURS

Indicateurs	Moyens de mesure
Nombre de formations dispensées (décortiqué par atelier)	Facturation au formateur
Nombre d'intervenants qui feront les formations (décortiqué par atelier)	Registre de présences
Évaluation de chaque atelier	Questionnaire d'évaluation / Présence pour l'observation des ateliers (ressource: kinésiologue)
-	-
-	-
-	-

COMMENT SERA DIFFUSÉ L'OUTIL OU LE PROJET DANS LE MILIEU ?

MRC des Appalaches: par les partenaires impliqués 0-5 ans. Pour le reste de la région partenaire 0-5 ans, BC, RCPE, CSS, etc. Équipe PPOC du CISSSCA

RETOMBÉES ANTICIPÉES DU PROJET

Observation d'une augmentation de la fréquence et l'intensité des sorties en nature. Consolidation du développement et progression de l'approche par la nature dans la MRC des Appalaches, mais aussi une contamination positive des autres MRC de la grande région de Chaudière-Appalaches. Devenir un exemple, une référence au niveau provincial.

ÉCHÉANCIER

Date de début et de fin du projet - 2023 à 2025

- Création d'un comité
- Identification des besoins en formations/ateliers
- Planification et organisation des actions
- Déploiement des formations
- Évaluation (en continu afin d'adapter les actions aux besoins et priorités du milieu)

BUDGET

Revenus	Service	Financière
PAI-Axe 1	- \$	40 000 \$
1 comité 8 partenaires x 3 h + (x 6 rencontres) = 18 h x 8	7 200 \$	- \$
CISSS-CA Coordination 48 h x 50	2 400 \$	- \$
Sous comité Comm. 24 h x 50	1 200 \$	- \$
-	- \$	- \$
Total des revenus du projet	10 800 \$	40 000 \$
Dépenses	Service	Financière
Cégep Devis Formation Développement	\$	\$
Cégep Devis Dispensation de la formation	\$	\$
Les Semeuses de Nature Dispensation de la formation	\$	\$
-	- \$	- \$
-	- \$	- \$
Total des revenus du projet	10 800 \$	40 000 \$

COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE - PETITE ENFANCE

363, route Cameron, Sainte-Marie, Qc G6E 3E2
Marie-Eve Morin 418 833-3218 Poste 6847 marie-eve.morin.csssml@sss.gouv.qc.ca
Linda Richard 418 833-3218 Poste 68402 linda_richard@sss.gouv.qc.ca

FORMULAIRE DE PROJET POUR LES AXES DE LA MESURE 2.2.1 DE LA PGPS

DESCRIPTION DU PROJET

Communauté de pratique des bureaux coordonnateurs pour des environnements favorables au développement des tout-petits - Nouveau projet

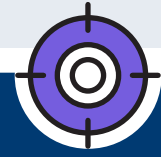
60 % des enfants de moins de 5 ans sont en service de garde et ils y passent en moyenne 7,5 heures par jour, soit 60-65 % du temps d'éveil dans une journée. Les milieux de garde influencent le mode de vie des tout-petits et les conditions optimales en saines habitudes de vie jouent un rôle déterminant quant à leur acquisition par l'enfant. Les milieux de garde constituent donc un lieu clé pour mettre en place de telles conditions. La Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (chapitre S-4.1.1) prévoit, entre autres, que leur programme éducatif doit comprendre des services de promotion et de prévention visant à donner à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie.

Les bureaux coordonnateurs (BC) soutiennent les services de garde éducatifs à l'enfance en milieu familial afin de maintenir leur engagement dans des actions structurantes pour offrir aux tout-petits un environnement propice à l'acquisition de saines habitudes de vie. Le cadre de référence Gazelle et Potiron vient en appui à leurs pratiques pour la mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie. En 2022, Chaudière-Appalaches comptait 12 bureaux coordonnateurs desservant 772 responsables d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE), ce qui représente 4525 places. En février 2023, une consultation a été réalisée auprès des bureaux coordonnateurs de Chaudière-Appalaches afin de connaître les besoins d'accompagnement pour la mise en oeuvre du cadre de référence Gazelle et Potiron auprès des SGÉE en milieu familial. Les besoins identifiés sont : d'échanger, de développer des outils, de s'inspirer et de se former pour réaliser leur mandat auprès des SGÉE en milieu familial. La mise en place d'une communauté de pratique nous apparaît comme le moyen privilégié pour répondre à ces besoins spécifiques et attentes exprimées par les BC.

La communauté de pratique réunira les professionnels des BC afin d'interagir de manière régulière lors de moments d'échanges déterminés (présence et virtuel) pour partager des intérêts communs dans leur pratique professionnelle, s'outiller, améliorer les pratiques, apprendre les uns des autres, se former, le tout, autour des principes et orientations du cadre de référence Gazelle et Potiron.

Le soutien financier de la TSHV permettrait de couvrir les différentes dépenses liées à la formation (selon les thématiques retenues), la tenue de certaines rencontres en présentiel, le développement d'outils, de documents de formation, etc.

L'avantage de soutenir les BC par une communauté de pratique est de rejoindre toute la région incluant les secteurs où ils sont le seul type de service de garde éducatif à l'enfance (SGÉE) présent. Cette approche par communauté de pratique permettra de poursuivre sur une base plus régulière les rencontres annuelles des BC qui existaient jusqu'à maintenant. Les environnements favorables au développement global des tout-petits se basent notamment sur le cadre de référence Gazelle et Potiron.



OBJECTIFS

- Le but est d'outiller le personnel des SGÉE afin de favoriser la création et le maintien d'environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et/ou au développement moteur en se basant sur les principes et orientations du cadre de référence Gazelle et Potiron.

Les objectifs de la communauté de pratiques rejoignent cette perspective, car elle vise à :

- Réunir les bureaux coordonnateurs sur une base régulière lors de moments prédéterminés;
- Permettre des interactions, des partages d'enjeux communs et de pratiques professionnelles;
- Développer des connaissances, des outils et les pratiques professionnelles.



POPULATION VISÉE

- Tous les bureaux coordonnateurs de Chaudière-Appalaches qui à leur tour soutiennent tous les services de garde éducatifs en milieu familial. Les interventions influenceront les enfants de 0-5 ans fréquentant ces milieux.
- La communauté de pratique s'assurera d'inclure des échanges sur les bonnes pratiques d'intégration des divers services de garde.



RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

- Tous les BC de Chaudière-Appalaches sont invités à joindre la communauté de pratique.
- Les pratiques exemplaires impliquent l'inclusion et l'accessibilité de services de qualité à toutes les clientèles, dont celles avec des besoins spécifiques et des vulnérabilités. La communauté de pratique favorise la mobilisation et la collaboration pour améliorer les environnements et, par conséquent, à contribuer à la réduction des vulnérabilités et des inégalités sociales de santé.

COMMENT CE PROJET CONTRIBUERA-T-IL À OBTENIR UN CHANGEMENT PAR RAPPORT À LA SITUATION EXISTANTE ?

En soutenant les BC, spécifiquement les agentes de soutien pédagogique et les agentes de conformité, nous favorisons une approche pérenne dans les milieux de la petite enfance (0-5 ans) pour la mise en place d'environnements favorables au développement des tout-petits dans les SGÉE en milieu familial.

EN QUOI LE SOUTIEN DE LA TIR PAR L'ORGANISATION EST ESSENTIEL POUR LE PROJET ?

Le projet permet de rejoindre les BC, cible identifiée dans le plan d'action 2022-2025 de la TIR-SHV de la région (TSHV).

Le projet est réalisable et avec l'implication financière de la TSHV, cela permettra de répondre davantage aux besoins, notamment pour offrir la formation et développer les outils nécessaires pour faciliter la mise en oeuvre de Gazelle et Potiron. C'est un projet qui implique 3 partenaires de la TSHV et potentiellement d'autres selon les thématiques qui émergeront.

COLLABORATEURS ET PARTENAIRES

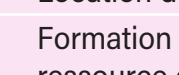
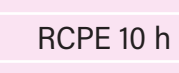
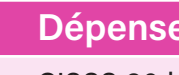
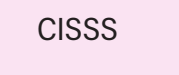
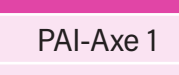
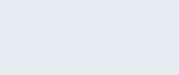
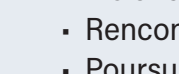
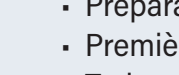
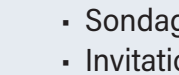
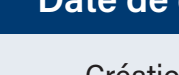
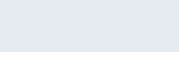
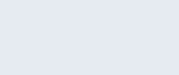
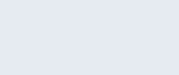
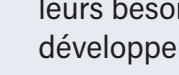
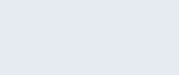
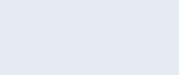
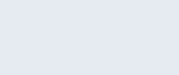
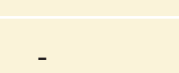
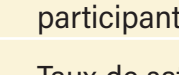
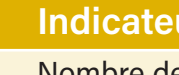
Organisations	Rôles
1. CISSS	Leadership, expertise de contenu, animation de la communauté de pratique
2. RCPE	Expertise de contenu
3. BC	Participation, implication dans les thématiques, collaboration aux échanges
4. -	-
5. -	-
6. -	-

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

-

LE PROJET S'INSCRIT DANS LES AXES SUIVANTS

VRAI FAUX



- AXE 1.** Soutenir la mise en œuvre du cadre de référence Gazelle et Potiron auprès des milieux de la petite enfance;
- AXE 2.** Soutenir la réalisation de projets favorisant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes;
- AXE 3.** Favoriser la mobilité active et sécuritaire;
- AXE 4.** Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

INDICATEURS

Indicateurs	Moyens de mesure
Nombre de rencontres réalisées et nombre de participants	Présences
Taux de satisfaction	Questionnaire d'évaluation
-	-
-	-
-	-
-	-

COMMENT SERA DIFFUSÉ L'OUTIL OU LE PROJET DANS LE MILIEU ?

Le comité de travail, soutenu par le CISSS, contactera directement les bureaux coordonnateurs.

RETOMBÉES ANTICIPÉES DU PROJET

Les bureaux coordonnateurs auront acquis un niveau de connaissance et d'expertise mieux adapté à leurs besoins et attentes pour la mise en place de projets structurants d'environnements favorables au développement des tout-petits et pour soutenir les SGÉE en milieu familial.

ÉCHÉANCIER

Date de début et de fin du projet - Automne 2023 à juin 2025

- Création d'un comité de travail (nov. 2022)
- Sondage et rencontre des bureaux coordonnateurs (BC) (janvier et février 2023)
- Invitation auprès des bureaux coordonnateurs (BC) et rencontre d'information (juin 2023)
- Préparation de la communauté de pratique (été 2023)
- Première rencontre de la communauté de pratique en présentiel (sept. ou oct. 2023)
- Trois rencontres de 2 heures en virtuel (nov. 2023 à avril 2024)
- Rencontre en présentiel incluant l'évaluation (mai ou juin 2024)
- Poursuite des rencontres de la communauté de pratique en 2024-2025 en fonction de l'évaluation

BUDGET

Revenus	Service	Financière
PAI-Axe 1	\$	5 000 \$
CISSS	80 h RH pour l'encadrement, l'animation, les suivis, l'expertise	- \$
RCPE	20 h RH expertise	- \$
-	- \$	- \$
-	- \$	- \$
Total des revenus du projet	4 500 \$	5 000 \$
Dépenses	Service	Financière
CISSS 80 h ressources humaines	4 000 \$	- \$
RCPE 10 h ressources humaines	500 \$	- \$
Location de salle, matériel, repas	- \$	1 000 \$
Formation (achat de matériel de formation, ressource externe, etc)	- \$	4 000 \$
-	- \$	- \$
Total des revenus du projet	4 500 \$	5 000 \$

LE CENTRE D'ENTRAIDE FAMILIALE DE LA MRC DE MONTMAGNY

144-B, rue Principale, Notre-Dame-du-Rosaire, Qc G0R 2H0
Élise Guimont 418 469-3988 elise@cefmontmagny.com

FORMULAIRE DE PROJET POUR LES AXES DE LA MESURE 2.2.1 DE LA PGPS

DESCRIPTION DU PROJET

Alimentation scolaire Montmagny-Sud - Nouveau projet

Globalement, ce projet s'inscrit dans les efforts pour la mise en place d'une offre alimentaire universelle dans les écoles primaires et secondaires de secteurs défavorisés de Chaudière-Appalaches; c'est-à-dire une offre de repas sains et de collations nutritives aux élèves à prix abordable.

Spécifiquement, le projet vise à consolider un service de repas sains à l'École secondaire Saint-Paul-de-Montminy où le service alimentaire est opéré par le Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny, puis à déployer une offre de repas dans 4 écoles primaires du secteur sud de la MRC de Montmagny.

Depuis 2018, aucun traiteur indépendant ne souhaite opérer le service alimentaire. Devant le fait que les élèves n'avaient accès à aucune offre alimentaire à l'école pendant la pandémie, le Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny a mis sur pied un service de repas chauds (1 choix de repas) cuisinés sur place par ses employés offert 4 jours par semaine. Il est important qu'une plus grande offre soit disponible pour prendre en compte les restrictions alimentaires, les allergies et les goûts des élèves. Un seul choix de repas par jour est vraiment un minimum. Le Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny tient à augmenter l'accès à des aliments sains et nutritifs dans l'établissement scolaire via un réfrigérateur de vente et un comptoir à salade offert le midi. Ces ajouts permettraient d'augmenter l'offre de choix de menu par midi en proposant des sandwichs et des salades repas dans le frigo de vente et d'offrir des collations, des fruits et des légumes au moment des pauses de l'avant-midi et de l'après-midi.

Production de repas scolaires et livraison en liaison froide dans les quatre écoles primaires du secteur sud de Montmagny.

Le Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny souhaite développer la production de repas scolaires qui seraient livrés en liaison froide dans 4 écoles primaires du secteur sud de la MRC de Montmagny. Les repas seraient produits dans la cuisine de l'École secondaire Saint-Paul-de-Montminy.

Pour développer un service de repas scolaires rentable et cohérent avec la politique alimentaire du Centre de services scolaires de la Côte du sud et pour surmonter les obstacles opérationnels identifiés en cuisine lors du projet-pilote Manger sainement et devenir grand, le Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny souhaite faire appel à un chef cuisinier ayant une expertise en gestion de services alimentaires.

Cette ressource aurait la responsabilité des démarches avec l'organisme Cantine pour tous en vue d'une accréditation du Centre d'entraide familiale au programme de la Cantine dans les écoles.



OBJECTIFS

- Soutenir l'organisme Centre d'entraide familial de la MRC de Montmagny dans la bonification d'un service de repas à faible coût en milieu scolaire et expérimenter une collaboration avec le programme Cantine pour tous



POPULATION VISÉE

- Les élèves de 12 à 17 ans de l'École secondaire Saint-Paul et les élèves de 4 à 12 ans des 4 écoles primaires du secteur sud de la MRC de Montmagny.



RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

- Les données quant à l'insécurité alimentaire sont préoccupantes. Ces dernières seraient passées de 16 % en juin 2021 à 24 % en janvier 2023 et toucheraient plus sévèrement les familles avec des enfants. D'ailleurs, les élèves touchés par cette situation sont plus nombreux à ne pas avoir de repas sur l'heure du midi, affectant ainsi leur santé physique et mentale et, par le fait même, leur réussite éducative. Le milieu scolaire représente ainsi un levier d'action à privilégier pour rejoindre l'ensemble des jeunes d'âge scolaire, incluant les plus vulnérables, et ce, par une offre alimentaire universelle. De plus, les écoles sélectionnées ont un indice de défavorisation élevé et se retrouvent dans une région rurale où l'offre alimentaire est réduite et souvent plus coûteuse que dans les régions urbaines.

COMMENT CE PROJET CONTRIBUERA-T-IL À OBTENIR UN CHANGEMENT PAR RAPPORT À LA SITUATION EXISTANTE ?

Le changement majeur serait l'apport de l'expertise d'une personne qualifiée comme chef cuisinier et coordonnateur des services. Pour augmenter l'offre alimentaire, maximiser les pratiques en cuisine et développer des recettes saines tout en assurant la rentabilité du service, il est primordial de pouvoir compter sur l'aide d'une personne diplômée en cuisine. En ce moment, le CEF fonctionne avec du personnel non qualifié, ce qui crée une instabilité dans le service et des difficultés à respecter les normes. La pérennité du service sera grandement améliorée avec l'embauche d'une personne qualifiée qui pourra structurer l'offre bonifiée de collations et du comptoir à salade, bâtir les menus selon la politique-cadre du milieu scolaire, assurer le respect des exigences de la MAPAQ, superviser les employés et assurer la rentabilité du service.

EN QUOI LE SOUTIEN DE LA TIR PAR L'ORGANISATION EST ESSENTIEL POUR LE PROJET ?

Le soutien permettrait d'évaluer et de proposer les ajustements aux recettes pour répondre aux critères du cahier de charge de Cantine pour tous afin d'obtenir l'accréditation de l'organisme et de pouvoir inscrire les écoles primaires du secteur à leur système de tarification sociale et de commande standardisée. De plus, l'organisme communautaire sera soutenu dans le projet par des nutritionnistes du CISSSCA. Les nutritionnistes du CISSSCA seront, entre autres, responsables de la rédaction du bilan et de la reddition de compte en collaboration avec l'organisme communautaire. Cantine pour tous, de son côté, reçoit un financement du ministère. Toutefois, ce financement est limité (couvre seulement le coût-aliment) et ne permet pas de contrer les obstacles de nature matérielle et humaine qui sont rencontrés afin de démarrer l'offre de service de repas universels. Le précédent projet intitulé Manger sainement et devenir grand financé par la mesure 13.1 du PAGIEPS a été confronté à plusieurs obstacles qui pourraient être surmontés grâce à la participation d'un responsable de projet ayant de l'expérience dans le milieu de la cuisine d'établissement. Un partenariat avec Cantine pour tous diminuerait la lourdeur de la tâche du CEF au niveau de la gestion des inscriptions et des paiements pour les repas des écoles primaires, tâche qui serait désormais assurée par CPT.

COLLABORATEURS ET PARTENAIRES

Organisations	Rôles
1. CEF de la MRC de Montmagny	Porteur du projet et responsable de sa mise en œuvre
2. Nutritionnistes de la DSPu du CISSC C-A	Soutien au CEF de la MRC de Montmagny, liens avec le département de cuisine du CFP l'Envolée et le CSSCS au besoin
3. CSSCS	Contribuer à identifier des mesures financières pouvant collaborer au projet
4. Écoles	Communication, implication étudiante, partenariat avec Cantine pour tous
5. Cantine pour tous	Accès à des recettes standardisées de 100 portions, vitrine, aide aux communications, service à la clientèle, fournir le site internet transactionnel, assurance qualité, fournir un guide nutritionnel et approuver les menus et recettes par leurs nutritionnistes, inspection sur le terrain pour la conformité menu/température, goût

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

-

LE PROJET S'INSCRIT DANS LES AXES SUIVANTS

VRAI	FAUX	
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 1. Soutenir la mise en œuvre du cadre de référence Gazelle et Potiron auprès des milieux de la petite enfance;
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 2. Soutenir la réalisation de projets favorisant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes;
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 3. Favoriser la mobilité active et sécuritaire;
<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	AXE 4. Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

INDICATEURS

Indicateurs	Moyens de mesure
Nombre d'écoles desservies (5)	Registre
Nombre d'élèves utilisant le service de repas (250)	Registre par école
Nombre de repas total vendu (6560)	Registre par repas

COMMENT SERA DIFFUSÉ L'OUTIL OU LE PROJET DANS LE MILIEU ?

La direction du CEF sera responsable de la promotion du projet sur les divers comités et de la visibilité de l'offre sur les plateformes numériques. En collaboration avec l'équipe-école, la direction pourra vérifier que les informations sont bien comprises par les familles et le milieu scolaire. Messages clés provenant de ce projet: L'alimentation en milieu scolaire est un gage de réussite éducative et une excellente avenue pour faire découvrir la saine alimentation aux enfants. Ce projet exprime la volonté du milieu d'offrir à nos enfants toutes les chances de vivre dans un environnement qui assure leur plein développement. L'accès à la littérature et aux compétences culinaires permet de favoriser l'appropriation des saines habitudes de vie et de lutter contre les effets de la pauvreté.

RETOMBÉES ANTICIPÉES DU PROJET

Nous souhaitons que ce projet permette au CEF de développer une expertise afin d'assurer une certaine rentabilité au service d'alimentation en milieu scolaire. Le Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny sera ainsi en mesure de poursuivre le service bonifié de cafétéria scolaire au secondaire et de repas à tarification sociale auprès des écoles primaires. La pérennité de l'offre sera assurée par le partenariat avec l'organisme CPT. La réussite éducative des élèves sera améliorée en lien avec une meilleure alimentation. Dans l'éventualité d'une accréditation avec Cantine pour tous, une retombée souhaitée est que le CEF de la MRC de Montmagny soit un exemple pour les autres organismes d'aide alimentaire en région défavorisée. La problématique de l'absence d'offre alimentaire dans les écoles des régions rurales a augmenté dans les dernières années, il est important d'innover pour contrer cette problématique.

ÉCHÉANCIER

Date de début et de fin du projet - 1^{er} septembre 2023 au 22 juin 2024

Septembre — octobre :

- Embauche d'un chef d'expertise, coordonnateur du projet en alimentation scolaire
- Planification des menus pour vente de collations nutritives, sandwichs et comptoir à salade
- Formation et perfectionnement du personnel déjà en place en vue d'obtenir l'accréditation de CPT
- Développement de collaboration avec des chefs consultants (CFP l'Envolée Montmagny - DEP cuisine)

Novembre — décembre :

- Processus d'accréditation avec Cantine pour tous - liens en continu avec les divers partenaires
- Planification des achats en équipement et planification de la production
- Début de la vente de collations nutritives aux pauses et du comptoir à salade le midi
- Début de l'offre de sandwich et de salade repas dans le frigo de vente pour varier les choix de menu
- Évaluation de rentabilité du service après 3 mois et ajustement si nécessaire

Janvier :

- Établissement de pratiques de travail efficaces qui tiennent compte du cahier de charge de CPT
- Maintien à jour du registre de repas produits et du coût des aliments

Février à juin :

- Poursuite du processus d'accréditation avec Cantine pour tous pour l'année scolaire 2024-2025
- Maintien de la rentabilité du service et de la qualité de l'offre
- Évaluation de la pérennité du service alimentaire

BUDGET

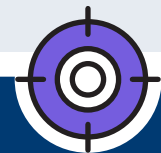
Revenus	Service	Financière
PAI-Axe 4	- \$	47 652 \$
Ventes de repas à l'ESSP 38 semaines x 4 jours x 30 repas x 7 \$	- \$	31 920 \$
Ventes de collations saines et nutritives 38 semaines x 4 jours x 20 collations x 1 \$	- \$	3 040 \$
CEF	29 716 \$	- \$
Total des revenus du projet	29 716 \$	82 612 \$
Dépenses	Service	Financière
Chef d'expertise, gestion de projet 38 semaines X 35 h x 24 \$/h	- \$	31 920 \$
Chef consultant externe banque de 200 h (30 \$/h)	- \$	6 000 \$
Déplacements banque de 650 KM	- \$	300 \$
Frais d'adhésion à Cantine pour tous	- \$	100 \$
Production des repas 38 semaines x 40 h x 18 \$ h = 27 360 \$ assumé par le CEF	27 360 \$	- \$
Emploi étudiant, vaisselle, service et caisse 38 semaines x 4 h x 15,50 \$/h = 2 356 \$ assumé par le CEF	2 356 \$	- \$
Achat des aliments, des repas et des collations estimé à 35 000 \$ assumé par le CEF	- \$	35 000 \$
Matériel - Équipement	- \$	5 000 \$
Frais de gestion	- \$	4 332 \$
Total des revenus du projet	29 716 \$	82 652 \$

DESCRIPTION DU PROJET

Journées régionales de plein-air pour les élèves du secondaire - Bonifié

Le contact avec la nature est essentiel à la santé humaine et peut se faire de trois façons: observation, immersion et participation active. Plus le contact et l'interaction avec la nature sont soutenus, plus les bienfaits ressentis seront importants et durables.

Le projet vise à outiller les intervenants et à offrir l'expérimentation d'activités qui sont facilement reproductibles par les responsables des écoles et leurs groupes afin d'augmenter leurs contacts avec la nature comme présentée dans la pyramide du contact avec la nature du guide *Le plein air de proximité: un outil de développement local et municipal*.



OBJECTIFS

- L'objectif des journées est d'outiller les responsables des écoles dans l'organisation d'activités de plein air. En effet, en plus d'expérimenter les activités avec les jeunes et des intervenants spécialisés lors des évènements, des outils sont partagés afin de leur permettre de devenir autonomes dans leurs sorties. Ils sont également encouragés à rejoindre la plateforme et la communauté EX3.



POPULATION VISÉE

- Responsables des écoles qui travaillent avec des jeunes du secondaire qui ne participent pas toujours aux activités sportives conventionnelles. De plus, avec le matériel adapté disponible sur les sites, les personnes handicapées seront fortement invitées à participer.



RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

- Les projets sont offerts à tous et gratuitement.
- Le plein air est accessible partout et gratuitement sur la majorité du territoire.
- Les activités de plein air sont à faible coût.

COMMENT CE PROJET CONTRIBUERA -T-IL À OBTENIR UN CHANGEMENT PAR RAPPORT À LA SITUATION EXISTANTE ?

En cohérence avec le programme Fillactive et les intervenants des écoles, en les incitant à commencer les activités plus tôt dans l'année et à développer des activités de plein air de proximité.

Par la découverte de nouvelles activités facilement reproductibles pour les participant(e)s. Par la couverture médiatique des évènements pour valoriser le plein air dans la région.

EN QUOI LE SOUTIEN DE LA TIR PAR L'ORGANISATION EST ESSENTIEL POUR LE PROJET ?

Ces activités n'auraient pas lieu sans le soutien de la TIR-SHV et de ses partenaires.

COLLABORATEURS ET PARTENAIRES

Organisations	Rôles
1. Fillactive	Promotion auprès des responsables
2. URLS	RH, communication, financement par EX 3
3. Centrale d'équipement	Prêt d'équipement adapté et de plein air
4. Centrale d'équipement	Diffusion de l'offre dans les milieux
5. Table plein air	Sites de plein air pour la tenue des activités
6. Table des intervenants en loisir du secondaire	Réflexion sur l'offre, diffusion de l'offre
7. Intervenants en plein air et culture	Offre d'ateliers

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

-

LE PROJET S'INSCRIT DANS LES AXES SUIVANTS

VRAI	FAUX	
<input type="radio"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AXE 1. Soutenir la mise en œuvre du cadre de référence Gazelle et Potiron auprès des milieux de la petite enfance;
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	AXE 2. Soutenir la réalisation de projets favorisant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes;
<input type="radio"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AXE 3. Favoriser la mobilité active et sécuritaire;
<input type="radio"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AXE 4. Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

INDICATEURS

Indicateurs	Moyens de mesure
Nombre de participants	Registre
Nombre de nouvelles activités de plein air locales (intentions des responsables)	Questionnaire
Nombre de CSS et d'écoles participantes	Registre
Nombre d'articles de journaux, entrevues, partages réseau sociaux	Registre
-	-

COMMENT SERA DIFFUSÉ L'OUTIL OU LE PROJET DANS LE MILIEU ?

Par les responsables Fillactive, les responsables de la mesure 1.4, les intervenants en loisir du secondaire.

RETOMBÉES ANTICIPÉES DU PROJET

Que les responsables et participant(e)s aient une expérience positive de plein air régionale en lien avec le continuum plein air et aient ainsi envie de les reproduire.

Influencer les écoles et les municipalités à offrir des activités de plein air de proximité par la couverture médiatique des activités.

ÉCHÉANCIER

Date de début et de fin du projet - Septembre 2023 à mars 2025

Juin et décembre:

- Confirmation des activités dans les écoles

Septembre et janvier:

- Diffusion des activités et préinscription des écoles

Octobre et février:

- Activités (2)

BUDGET

Revenus	Service	Financière
PAI-Axe 2	- \$	40 000 \$
Coordination de l'évènement	40 000 \$	- \$
-	- \$	- \$
-	- \$	- \$
-	- \$	- \$
Total des revenus du projet	40 000 \$	40 000 \$
Dépenses	Service	Financière
Accès aux sites	- \$	8 000 \$
Location véhicules	- \$	2 000 \$
Matériel sécurité (radios, premiers soins)	- \$	1 000 \$
Collations	- \$	1 000 \$
Coordination de l'évènement	40 000 \$	- \$
Activités (instructeurs, équipements)	- \$	28 000 \$
Total des revenus du projet	40 000 \$	40 000 \$

DESCRIPTION DU PROJET

Du sport pour tous - Bonifié

Les personnes handicapées ont très peu d'occasions de pratiquer un sport adapté. L'ARLPH souhaite donc mettre en place un programme parascolaire d'initiation aux parasports qui inciteraient les personnes handicapées (et non handicapées) à maintenir de saines habitudes de vie en pratiquant une activité physique de groupe.

Pour la première phase, l'ARLPH, en collaboration avec ses partenaires, a créé 6 fiches d'ateliers pour chacun des trois sports retenus (volleyball assis, goalball et boccia).

Pour cette deuxième phase, nous souhaitons diffuser les fiches dans le réseau scolaire et parascolaire du territoire de Chaudière-Appalaches en plus de développer une offre parascolaire ou encore une offre pour les enseignants en éducation physique des écoles de la région. Nous aimerions inviter des intervenants des différents sports dans les écoles afin d'outiller les intervenants scolaires aux sports adaptés ciblés en leur faisant expérimenter les séances. En offrant des séances d'activités déjà planifiées aux milieux, nous espérons faciliter l'intégration des sports adaptés.

L'inclusion des personnes non handicapées permettra entre autres de former des équipes composées de personnes handicapées et de personnes non handicapées. Ceci est dans l'objectif que les personnes handicapées puissent profiter des bienfaits du sport d'équipe adapté et, souhaitons-le, cherchent des opportunités de continuer. Cette initiative pourrait également être bénéfique pour les jeunes sans handicap qui sont tout simplement moins sportifs et qui ne se reconnaissent pas dans les sports traditionnels.

Ce projet est une occasion émanant des discussions entre les partenaires de la TSHV et répond :

- à un désir de découverte et d'opportunités de pratique de sports pour les personnes handicapées;
- à un enjeu d'inclusion. Le fait de mélanger une clientèle handicapée à une clientèle sans handicap permet de sensibiliser à la différence;
- à offrir des activités physiques inclusives dans les écoles secondaires de la région.

Le soutien de la TSHV servira d'effet de levier pour le projet en sensibilisant les partenaires, élèves, enseignants, intervenants à des sports pour personnes handicapées et permettra à des élèves qui sont moins portés vers les sports conventionnels à bouger en groupe.

Les fiches, la formation des intervenants dans les écoles, ainsi que le choix des sports dont le matériel est facilement remplaçable, permettront d'assurer la pérennité. La sollicitation de leaders dans les milieux scolaires sera également demandée aux intervenants scolaires afin d'aider à la pérennité du projet.



OBJECTIFS

- Offrir une nouvelle activité sportive inclusive dans les écoles secondaires de la Chaudière-Appalaches.
- Faire découvrir le sport et le plaisir de bouger en équipe aux personnes handicapées et non handicapées
- Ajouter un programme touchant les personnes handicapées au Référent MVPA.
- Inclure les personnes handicapées dans la création et la promotion du projet
- Outiller les intervenants et enseignants des écoles secondaires de la Chaudière-Appalaches pour qu'ils soient en mesure de faire bouger les personnes handicapées.
- Sensibiliser les personnes non handicapées à la différence (inclusion).



POPULATION VISÉE

- Puisque notre projet vise tout particulièrement les sports adaptés, il va de soi que le tout sera entièrement adapté en conséquence. Les fiches ont été créées en gardant en tête qu'elles doivent permettre à TOUS de pratiquer. De plus, nous envisageons de cibler des écoles dans des milieux plus défavorisés lors de la promotion, mais surtout lors de choix des milieux qui bénéficieront d'entraînements.



RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

- Les personnes handicapées ont très rarement l'occasion de pratiquer des sports adaptés dans le milieu scolaire ou parascolaire. Le fait d'outiller les intervenants leur permettra de vivre cette expérience et, avec un peu de chance, de leur faire découvrir un sport qu'ils aiment et qu'ils peuvent continuer à pratiquer. Puisque nous souhaitons aussi cibler les écoles en milieu défavorisé.

COMMENT CE PROJET CONTRIBUERA-T-IL À OBTENIR UN CHANGEMENT PAR RAPPORT À LA SITUATION EXISTANTE ?

Actuellement, rien n'est mis en place dans le cadre scolaire et parascolaire pour permettre aux personnes handicapées de pratiquer et découvrir des sports adaptés. Les enfants sans handicap ont la chance de pouvoir pratiquer des sports adaptés à leur condition régulièrement, ce qui n'est pas le cas des enfants avec un handicap. Pour leur donner envie de bouger, il est essentiel de leur permettre de vivre une expérience positive et adaptée. Notre projet leur permettra certainement de vivre de telles expériences.

EN QUOI LE SOUTIEN DE LA TIR PAR L'ORGANISATION EST ESSENTIEL POUR LE PROJET ?

Bien que l'ARLPH-CA ait d'autres sources de financement pour ce projet, l'aide financière de la TSHV reste importante. En effet, les coûts de déplacements et d'animation sont importants. Actuellement, sans l'aide financière, l'ARLPH-CA n'est pas en mesure d'offrir les ateliers à autant de milieux qu'elle le souhaiterait. L'ARLPH-CA a des partenaires solides dans ce projet et tous désirent que ce soit une réussite. Le projet s'inscrit dans les objectifs de la TSHV. En effet, les clientèles ciblées font partie du plan d'action de la TSHV.

COLLABORATEURS ET PARTENAIRES

Organisations	Rôles
1. ARLPH-CA	Coordination du projet et formation des animateurs des sports adaptés et du milieu scolaire
2. RSEQ	Diffusion des fiches, coordination des animateurs des sports adaptés
3. TSHV	Promotion des fiches
4. URLS-CA	Contact avec les répondants du milieu scolaire
5. -	-
6. -	-

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

-

LE PROJET S'INSCRIT DANS LES AXES SUIVANTS

VRAI FAUX



AXE 1. Soutenir la mise en œuvre du cadre de référence Gazelle et Potiron auprès des milieux de la petite enfance;



AXE 2. Soutenir la réalisation de projets favorisant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes;



AXE 3. Favoriser la mobilité active et sécuritaire;



AXE 4. Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

INDICATEURS

Indicateurs	Moyens de mesure
Recruter 10 milieux pour le déploiement des fiches	Rejoindre 150 participants différents
Rejoindre 150 participants différents	Registre de présences pour chacune des séances
-	-
-	-
-	-
-	-

COMMENT SERA DIFFUSÉ L'OUTIL OU LE PROJET DANS LE MILIEU ?

Nous envisageons de passer par les répondants de la mesure 1.4 (URLS-CA) et par le RSEQ pour faire la diffusion des fiches et le recrutement des milieux. Le principal message à retenir de ce projet est qu'il est important d'offrir une expérience sportive positive à tous. Que l'on soit moins habile dans les sports réguliers ou qu'on ait un handicap ne devrait pas nous empêcher de vivre une belle expérience.

RETOMBÉES ANTICIPÉES DU PROJET

À la fin du projet, les changements observables seront que les intervenants des différents milieux seront désormais outillés pour inclure des sports adaptés à leurs programmations.

Il est grandement souhaité que les enfants handicapés puissent, eux aussi, vivre des expériences sportives positives dans leurs milieux scolaires ou parascolaires.

Il en va de même pour les enfants qui pourraient être moins habiles dans les sports traditionnels.

ÉCHÉANCIER

Date de début et de fin du projet - Du 5 septembre 2023 au 20 juin 2024

- Créer un plan de communication pour planifier la diffusion des fiches et le recrutement des milieux
- Assurer la diffusion des fiches dans les milieux scolaires et parascolaires
- Recruter les milieux qui recevront les ateliers

BUDGET

Revenus	Service	Financière
PAI-Axe 2	- \$	2 000 \$
ARLPH-CA	600 \$	- \$
Fondation Québec Philanthrope	- \$	5 000 \$
-	- \$	- \$
-	- \$	- \$
Total des revenus du projet	600 \$	7 000 \$
Dépenses	Service	Financière
Animation et coordination du RSEQ	- \$	1 745 \$
Déplacements des animateurs	- \$	1 200 \$
Achat du matériel	- \$	4 055 \$
Coordination (ARLPH-CA)	600 \$	- \$
-	- \$	- \$
Total des revenus du projet	600 \$	7 000 \$

ACCOMPAGNEMENT AMÉNAGEMENT COUR D'ÉCOLE

5501, rue Saint-Georges Lévis, Qc G6V 4M7
Dave Fortin 418 254-2763 direction.generale@urls-ca.qc.ca

FORMULAIRE DE PROJET POUR LES AXES
DE LA MESURE 2.2.1 DE LA PGPS

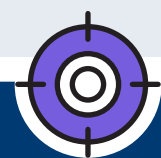
DESCRIPTION DU PROJET

Accompagnement aménagement cour d'école - Bonifié

Depuis la rentrée scolaire 2020, le nombre de demandes d'accompagnement dans l'aménagement de cour d'école a bondi de manière importante à l'URLS-CA. Actuellement, ce sont 43 établissements scolaires, surtout primaires, qui bénéficient des services de notre organisation. Si un tel accompagnement fait partie des mandats de base qui nous sont confiés par le MEQ dans le cadre de notre mission de base, le nombre de demandes et le niveau d'investissement de nos ressources humaines dépassent largement ce qui est minimalement attendu de la part de notre organisation.

La présente demande vise donc à augmenter la capacité de soutien, pour une période de deux ans, permettant de faire appel à une ressource spécialisée en graphisme afin d'aider les acteurs scolaires à visualiser leur projet et faire les meilleurs choix possibles. Le soutien financier permettra aussi de développer des capsules informatives professionnelles concernant les principales étapes d'une démarche d'aménagement.

Pendant cette période, l'URLS-CA s'engage à amorcer des démarches auprès des élus municipaux de la région afin de conclure une entente qui permettra d'assurer la pérennité du niveau et de la qualité des services offerts par l'URLS-CA en matière d'accompagnement pour l'aménagement des cours d'école.



OBJECTIFS

- Développer de manière durable les connaissances et compétences des intervenants du milieu afin qu'ils puissent ensuite les réinvestir.
- Favoriser la mise en place d'aménagements favorisant les saines habitudes de vie dans les cours d'écoles primaires et secondaires de la région.



POPULATION VISÉE

- Les intervenants du milieu scolaire :
- Direction des services matériels;
 - Direction des services éducatifs;
 - Direction d'école;
 - Enseignantes;
 - Éducateurs physiques;
 - Intervenants des services de garde;
 - Jeunes de 4 à 17 ans.



RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

- Les aires de jeu scolaire sont parfois les seuls aménagements publics extérieurs favorisant l'activité physique dans les plus petites municipalités de notre région.

COMMENT CE PROJET CONTRIBUERA-T-IL À OBTENIR UN CHANGEMENT PAR RAPPORT À LA SITUATION EXISTANTE ?

- Développer de manière durable les connaissances et compétences des intervenants du milieu afin qu'ils puissent ensuite les réinvestir;
- Créer des aménagements favorables et pérennes pour les saines habitudes de vie;
- Soutenir la mobilisation de la communauté scolaire autour de l'aménagement de cours d'école favorisant les saines habitudes de vie.

EN QUOI LE SOUTIEN DE LA TIR PAR L'ORGANISATION EST ESSENTIEL POUR LE PROJET ?

La présente demande vise donc à nous donner la capacité de maintenir, pour une période de deux ans, le niveau et la qualité des services offerts en nous permettant de faire appel à une ressource spécialisée en graphiste afin d'aider les acteurs scolaires à visualiser leur projet et faire les meilleurs choix possibles. Le soutien financier permettra aussi de développer des capsules informatives professionnelles concernant les principales étapes d'une démarche d'aménagement.

Pendant cette période, l'URLS-CA s'engage à amorcer des démarches auprès des élus municipaux de la région afin de conclure une entente qui permettra d'assurer la pérennité du niveau et de la qualité des services offerts par l'URLS-CA en matière d'accompagnement pour l'aménagement des cours d'école.

COLLABORATEURS ET PARTENAIRES

Organisations	Rôles
1. URLS-CA	Coordination du projet et accompagnateur
2. TIR-SHV	Soutien financier
3. CISSS-CA	Collaborateur dans le volet animation des cours d'école + collaboration à l'élaboration du contenu
4. Accès Transports Viabiles	Collaborateur dans le volet intégration des déplacements actifs + collaboration à l'élaboration du contenu
5. -	-
6. -	-

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

-

LE PROJET S'INSCRIT DANS LES AXES SUIVANTS

VRAI	FAUX	
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 1. Soutenir la mise en œuvre du cadre de référence Gazelle et Potiron auprès des milieux de la petite enfance;
<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	AXE 2. Soutenir la réalisation de projets favorisant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes;
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 3. Favoriser la mobilité active et sécuritaire;
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 4. Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

INDICATEURS

Indicateurs	Moyens de mesure
Nombre de projets de réaménagement élaborés avec les écoles	Registre
Impact sur les pratiques	Sondage et rencontre avec des partenaires 6 mois après l'événement
Pertinence des contenus	Sondage d'évaluation de la rencontre auprès des participants
Nombre d'intervenants des écoles qui ont contribué aux réflexions	Registre
-	-

COMMENT SERA DIFFUSÉ L'OUTIL OU LE PROJET DANS LE MILIEU ?

L'accompagnement se fera directement par le biais de notre équipe et un plan de communication, impliquant les partenaires, sera élaboré à l'hiver 2024 concernant les capsules.

RETOMBÉES ANTICIPÉES DU PROJET

Des cours d'école aménagées de manière favorable aux saines habitudes de vie, des connaissances et des expertises développées dans le réseau scolaire, des contenus accessibles et réutilisables.

ÉCHÉANCIER

Date de début et de fin du projet - Septembre 2023 à juin 2025

Été 2023 :

- Élaboration du plan d'accompagnement des 20 prochains mois. Automne 2023: Élaboration du contenu des capsules vidéos

Décembre 2023 :

- Dépôt des projets par les écoles auprès du MEQ

Hiver-printemps 2024 :

- Enregistrement des contenus des capsules vidéos.

Automne 2024 :

- Lancement des capsules.

Décembre 2024 :

- Dépôt des projets par les écoles auprès du MEQ

En continu :

- Accompagnement et collaboration avec les organismes partenaires

BUDGET

Revenus	Service	Financière
TIR-SHV	- \$	30 000 \$
Contribution URLS	107 000 \$	- \$
Revenus d'inscriptions	- \$	- \$
-	- \$	- \$
-	- \$	- \$
Total des revenus du projet	107 000 \$	30 000 \$
Dépenses	Service	Financière
Embauche d'une ressource contractuelle	- \$	30 000 \$
RH en accompagnement (URLS)	107 000 \$	- \$
-	- \$	- \$
-	- \$	- \$
-	- \$	- \$
Total des revenus du projet	107 000 \$	30 000 \$

MAISONS DES JEUNES SECTEUR BEAUCE-ET- CHEMINS

363, route Cameron Sainte-Marie-de-Beauce, Qc G6E 3E2
Stéphanie René - stephanie.rene.cisssca@ssss.gouv.qc.ca

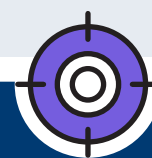
FORMULAIRE DE PROJET POUR LES AXES
DE LA MESURE 2.2.1 DE LA PGPS

DESCRIPTION DU PROJET

Les saines habitudes de vie comme alternatives à la consommation - Nouveau projet

Comme préambule au résumé du projet, il semble pertinent d'amener un éclairage concernant le cœur de l'approche en prévention des dépendances chez les jeunes. Celle-ci est centrée sur « des actions préventives axées sur la promotion des saines habitudes de vie, le développement de compétences personnelles et sociales ainsi que la réduction des méfaits » (INSPO, 2017, AQCID, 2020). Il importe donc « d'intervenir en amont pour permettre aux jeunes de développer un sentiment de compétence accru dans l'adoption de choix sains et éclairés » (AQCID, 2020).

Plusieurs partenaires communautaires déploient des activités de prévention liées à la consommation de substances psychoactives, dont les Maisons des jeunes (MDJ) qui sont des organismes travaillant en prévention et en promotion de la santé et du bien-être des adolescent(e)s. Le soutien financier de la TIR permettrait d'outiller les intervenants dans la mise en œuvre d'environnements favorables au mode de vie physiquement actif et à la saine alimentation dans des milieux fréquentés par les jeunes. Ce projet est en complémentarité et en cohérence avec les projets actuellement déployés en prévention des dépendances. Pour y parvenir, les maisons de jeunes (8) ont besoin de soutien pour mettre à jour leurs connaissances, outiller et accompagner les intervenants.



OBJECTIFS

- Offrir de l'expertise et des outils afin de soutenir les intervenants des MDJ dans la réalisation de projets favorisant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes de 12-17 ans.



POPULATION VISÉE

- Les intervenants des huit (8) MDJ du secteur du Centre de services scolaire (CSS) de Beauce-Etchemin.
- Les MDJ sont des associations de jeunes et d'adultes qui se sont donné la mission, sur une base volontaire, dans leur communauté, de tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 17 ans, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des citoyens critiques, actifs et responsables. Leurs objectifs sont : soutenir les jeunes dans l'apprentissage de la vie communautaire, les accompagner dans l'expérimentation de la démocratie et de ses mécanismes, de favoriser la prise en charge et l'autonomie, de renforcer leur capacité à avoir de meilleures relations interpersonnelles, de leur permettre d'être mieux outillés (prévention), de favoriser une participation dans la vie de leur communauté et de défendre et promouvoir les droits des jeunes.



RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

- Le projet vise l'ensemble de la population (actions universelles), mais dans certains cas il sera proposé des adaptations ou des efforts plus intensifs pour rejoindre les groupes ou les secteurs plus désavantagés (actions ciblées). De cette façon, le projet pourra contribuer à la prévention et à la réduction des inégalités sociales de santé (ou minimalement, à ne pas les aggraver). Au niveau local, il est important de souligner que le secteur de Beauce-Etchemin est plus fragilisé en ce qui concerne la consommation de substances (alcool, drogues). La population de ce territoire, plus précisément des MRC de Robert-Cliche et de Beauce-Sartigan, affiche des prévalences plus élevées que la moyenne de Chaudière-Appalaches en ce qui concerne les troubles liés aux substances psychoactives [Données de surveillance et de vigie, Direction de santé publique, CISSSCA, 2023]. De plus, pour le secteur de Beauce-Sartigan, le nombre de visites à l'urgence pour intoxication possible aux opioïdes et aux cannabis est plus élevé que la moyenne régionale. D'ailleurs, la population jeunesse est particulièrement préoccupante pour ces consultations médicales. Dans la région de Chaudière-Appalaches, 1/5 de ces visiteurs était âgé entre 0-19 ans (autant pour les opioïdes que pour le cannabis) [Données de surveillance et de vigie, Direction de santé publique, CISSSCA, 2023]. Les actions qui seront mises en œuvre par les MDJ de ce secteur s'inscriront donc dans une approche de prévention et de réduction des inégalités sociales de santé, car ce territoire est fragilisé par les habitudes de consommation de ses habitants.

COMMENT CE PROJET CONTRIBUERA-T-IL À OBTENIR UN CHANGEMENT PAR RAPPORT À LA SITUATION EXISTANTE ?

Le projet permettra d'outiller les intervenants à la création d'environnements favorables au mode de vie physiquement actif et à la saine alimentation dans les milieux fréquentés par les jeunes qu'on ne pourrait pas rejoindre autrement. En soutenant le développement de compétences sociales et émotionnelles chez les jeunes, l'influence du projet sera significative pour l'ensemble des sphères de vie des participants. De plus, en créant un contexte favorable à la découverte d'intérêts et de loisirs chez les adolescent(e)s, ces nouvelles expériences peuvent être révélatrices d'une passion et/ou d'une habileté insoupçonnée pour ses jeunes.

En plus d'accompagner la population adolescente du secteur de Beauce-Etchemin dans la découverte de saines habitudes de vie, ces environnements offriront une alternative à la consommation et une occasion de créer un lien avec des intervenants significatifs. Ces MDJ sont financées de façon récurrente par le CISSSCA (entente de service - activités spécifiques) pour des actions de prévention des dépendances chez les jeunes dans les écoles secondaires (ex. travail de milieu, participation à des kiosques de sensibilisation pendant l'heure du dîner). Ces partenaires travaillent en étroite collaboration avec le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin.

EN QUOI LE SOUTIEN DE LA TIR PAR L'ORGANISATION EST ESSENTIEL POUR LE PROJET ?

Le soutien financier permettra d'outiller et de soutenir les intervenants des MDJ dans la mise en œuvre de projets en saines habitudes de vie (qui sont moins leur expertise) et dans la perspective de prévenir l'usage problématique de substances.

COLLABORATEURS ET PARTENAIRES

Organisations	Rôles
1. CISSS Chaudière-Appalaches	Suivis, support
2. Maisons des jeunes	Planification, organisation, déploiement, évaluation
3. URLS	Plein air, EX3
4. Partenaires de la TSHV	Expertise, outils
5. Coordination de la TSHV	Suivi, liaisons entre besoins des intervenants et outils/experts, approbation des demandes

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

-

LE PROJET S'INSCRIT DANS LES AXES SUIVANTS

VRAI	FAUX	
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 1. Soutenir la mise en œuvre du cadre de référence Gazelle et Potiron auprès des milieux de la petite enfance;
<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	AXE 2. Soutenir la réalisation de projets favorisant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes;
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 3. Favoriser la mobilité active et sécuritaire;
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 4. Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

INDICATEURS

Indicateurs	Moyens de mesure
Nombre de jeunes qui participe aux activités	Registre de présences
Taux de satisfaction des intervenants	Sondage
-	-
-	-
-	-
-	-

COMMENT SERA DIFFUSÉ L'OUTIL OU LE PROJET DANS LE MILIEU ?

Diffusion par les Maisons des jeunes (interne, médias sociaux, CSS).

Message clé : Variés en fonction du sujet (SA, Plein Air, MVPA).

Rendre les choix sains plus faciles pour les jeunes qui fréquentent les Maisons des jeunes.

RETOMBÉES ANTICIPÉES DU PROJET

Récurrence, changements d'habitude, découverte de passion de loisirs.

ÉCHÉANCIER

Date de début et de fin du projet - Janvier 2024 à mars 2025

Automne 2024 et en continu :

- Identification des besoins des intervenants

Hiver 2024 et en continu :

- Recherche d'outils et d'experts
- Planification et organisation des formations et/ou activités
- Déploiement

Mars 2025 :

- Évaluation

BUDGET

Revenus	Service	Financière
PAI-Axe 2	- \$	70 400 \$
-	- \$	- \$
-	- \$	- \$
Total des revenus du projet	- \$	70 400 \$
Dépenses	Service	Financière
Honoraires des ressources d'expertise et temps de formation des intervenants	- \$	30 000 \$
Outils, matériels, frais d'activités (admissibles seulement, à valider)	- \$	30 000 \$
Frais de déplacement et transport (si subventions impossibles)	- \$	8 000 \$
Frais de gestion	- \$	2 400 \$
-	- \$	- \$
Total des revenus du projet	\$	70 400 \$

PROMOTION DE LA MOBILITÉ DURABLE

870, avenue De Salaberry, bur. 303 Québec, Qc G1R 2T9
Coline Dubourg 581 701-6075 c.dubourg@transportsviables.org

FORMULAIRE DE PROJET POUR LES AXES DE LA MESURE 2.2.1 DE LA PGPS

DESCRIPTION DU PROJET

Promotion de la mobilité durable - Nouveau projet

Intensification des activités de sensibilisation et de promotion à la mobilité durable en Chaudière-Appalaches.

Accès transports viables opérationnalise deux campagnes annuelles de sensibilisation et de promotion à la mobilité durable : Le mois du vélo au mois de mai et Les rendez-vous de la mobilité durable en septembre. Jusqu'à ce jour, les activités ont toujours été financées à même la mission de l'organisme hormis quelques appuis ponctuels. Un appui financier de TSHV, en parallèle avec un démarchage de partenariats avec les milieux participants, permettrait d'augmenter le nombre et la fréquence des activités de sensibilisation et de promotion. À ce titre, nous proposons de réaliser des activités éprouvées et des nouvelles dans des milieux identifiés en collaboration avec TSHV et ses partenaires lors des campagnes et de chercher à développer de nouveaux partenariats avec des leaders des milieux participants.



OBJECTIFS

- Former les jeunes cyclistes et piétons aux déplacements actifs sécuritaires;
- Susciter la création d'une culture de mobilité durable via des activités amusantes;
- Éduquer sur de nouvelles pratiques urbanistiques et sur une vision de la ville à échelle humaine;
- Sécuriser les parents pour qu'ils encouragent leurs enfants à utiliser les déplacements actifs;
- Faciliter la mise en oeuvre d'actions favorisant la mobilité active et sécuritaire dans les municipalités visitées.



POPULATION VISÉE

- Les enfants sont le public cible majoritaire du projet et ce sont les professionnels des municipalités et les élus qui viennent en deuxième place.



RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

- La mobilité active peut être un vecteur de réduction des inégalités puisqu'elle permet l'adoption d'un mode de vie actif, de mode de transport plus accessible financièrement et la diminution des polluants atmosphériques.

COMMENT CE PROJET CONTRIBUERA-T-IL À OBTENIR UN CHANGEMENT PAR RAPPORT À LA SITUATION EXISTANTE ?

L'éducation, que ce soit celle des enfants ou des décideurs, joue un rôle fondamental dans la transition socioécologique.

EN QUOI LE SOUTIEN DE LA TIR PAR L'ORGANISATION EST ESSENTIEL POUR LE PROJET ?

L'impulsion qu'accorderait le soutien de la TIR à la nouvelle équipe d'Accès transports viables serait fort appréciable.

COLLABORATEURS ET PARTENAIRES

Organisations	Rôles
1. Accès transports viables	Porteur
2. URLS	-
3. TIR-SHV	Financement, évaluation
4. CRECA	Collaborateur
5. -	-
6. -	-

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

-

LE PROJET S'INSCRIT DANS LES AXES SUIVANTS

VRAI	FAUX	
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 1. Soutenir la mise en œuvre du cadre de référence Gazelle et Potiron auprès des milieux de la petite enfance;
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 2. Soutenir la réalisation de projets favorisant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes;
<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	AXE 3. Favoriser la mobilité active et sécuritaire;
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 4. Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

INDICATEURS

Indicateurs	Moyens de mesure
Nombre de participants	Registre de présences
Nombre d'actions mises en oeuvre dans les municipalités	Factures
Augmentation des déplacements actifs	Sondage, observation par le milieu
Satisfaction des milieux	Sondage

COMMENT SERA DIFFUSÉ L'OUTIL OU LE PROJET DANS LE MILIEU ?

Plusieurs outils de communication sont utilisés pour diffuser les activités: que ce soit par les médias locaux, les réseaux sociaux, l'infolettre ou les réseaux des partenaires.

RETOMBÉES ANTICIPÉES DU PROJET

Augmentation des déplacements actifs dans les municipalités visitées

ÉCHÉANCIER

Date de début et de fin du projet - Septembre 2023 à septembre 2024

Mai 2024 — Mois du vélo :

- 5 déploiements du parc d'éducation à la sécurité routière (2 agent(e)s X 7 h d'animation)
- Réalisation d'une balade à vélo pour la famille (les p'tites roues)
- D'autres activités en partenariat avec le milieu : (Exemple: évènement sur la traverse Québec-Lévis (déjà en voie d'une entente avec la STQ), organisation de cyclovia, etc.)

Septembre 2024 — Les journées de la mobilité durable

- PARK(ing) day régional - Le PARK(ing) day est l'occasion de se réapproprier des cases de stationnement afin de les animer de façon ludique. Ça peut donner des exemples inspirants et permettre de rêver la ville ou le village. Ça peut impliquer les milieux scolaires, les commerces locaux, le milieu communautaire, les firmes d'urbanisme ou les entreprises. Ce n'est pas le lieu pour des transactions par contre.
- Ressources nécessaires : 50 h de coordination et 200 h de chargé de projets.
- Parallèlement aux campagnes, Accès transports viables met en oeuvre des projets visant entre autres à susciter les changements de comportements en matière de mobilité durable, à vulgariser du contenu relatif à la mobilité durable et à accompagner les citoyens et les citoyennes dans l'apprentissage de nouveaux modes de transports viables. À ce titre, voici les activités qui seront réalisées en Chaudière-Appalaches.

Septembre 2023 — Forum international sur les mobilités régionales et périurbaines à Lévis :

- Visite à informer et éduquer sur les meilleures pratiques afin de favoriser les changements de comportements en matière de mobilité durable (200 participants).

Avril 2024 (date précise à venir) — Forum régional sur les bonnes pratiques urbanistiques en matière de mobilité active en partenariat avec le CRECA.

BUDGET

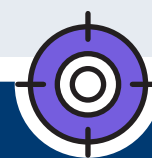
Revenus	Service	Financière
PAI-Axe 3	- \$	25 000 \$
Accès transports viables	22 500 \$	- \$
URLS	- \$	- \$
	- \$	- \$
Total des revenus du projet	22 500 \$	25 000 \$
Dépenses	Service	Financière
Coordination du projet	- \$	3 000 \$
Déploiement des 5 parcs (RH + frais de déplacement + autres dépenses)	- \$	5 500 \$
1 balade à vélo (RH + honoraires d'animation + frais de déplacement + communication)	- \$	2 000 \$
Autres activités du milieu (RH + communication)	- \$	3 500 \$
PARK(ing) day régional (RH + achat de matériel + frais de déplacement + communication)	- \$	11 000 \$
Accès transports viables	22 500 \$	- \$
Total des revenus du projet	22 500 \$	25 000 \$

DESCRIPTION DU PROJET

Mouvement les Radieux - Bonifié, demande initiale 2020

Le mouvement les Radieux est une initiative régionale qui vise la création de partenariats entre producteurs locaux et acteurs en sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches. L'objectif consiste à développer une offre alimentaire à prix réduit pour les communautés locales grâce à la mise en marché de surplus de récoltes maraîchères. Ce projet vise à diminuer le gaspillage alimentaire, à réduire les pertes alimentaires et financières des producteurs tout en proposant des fruits et légumes locaux abordables aux citoyens.

À l'été 2023, c'est 5,7 tonnes de fruits et légumes qui ont été récupérés dans le cadre du projet pilote.



OBJECTIFS

- Mailler les producteurs agricoles ayant des surplus à mettre à la disposition des initiatives locales en sécurité alimentaire dans le but de développer une offre alimentaire à prix réduit.
- Contribuer au développement ou à la mutualisation des maillons de fonctionnement pour arriver à la mise en marché des surplus maraîchers (transport, entreposage, conditionnement/transformation, distribution, vente, etc.).



POPULATION VISÉE

- La population de la Chaudière-Appalaches, plus particulièrement la population vulnérable.



RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

- Une attention particulière sera portée à l'accès aux fruits et légumes dans les secteurs où se trouvent davantage de citoyens à faible revenu et dans les secteurs isolés pour lesquels l'accès à une épicerie est compromis. Les éléments seront validés avec les données de la publication L'identification des déserts alimentaires en milieu rural (2015) et les portraits d'offre alimentaire réalisés dans certaines MRC.

COMMENT CE PROJET CONTRIBUERA-T-IL À OBTENIR UN CHANGEMENT PAR RAPPORT À LA SITUATION EXISTANTE ?

L'objectif du projet est de développer des partenariats durables entre les producteurs et les organismes communautaires tout en leur offrant une plateforme technique durable et efficace. Après mars 2025, nous souhaitons que le projet soit autoportant et que le comité régional en sécurité alimentaire et la TIR-SHV fassent ensuite le suivi des besoins.

EN QUOI LE SOUTIEN DE LA TIR PAR L'ORGANISATION EST ESSENTIEL POUR LE PROJET ?

Des ressources humaines sont requises pour le maillage et le développement d'ici l'été 2025.

Plus précisément, en réponse à l'achat et la vente de produits maraîchers, l'objectif est d'utiliser et modifier si nécessaire la plateforme Arrivage pour qu'elle puisse répondre aux besoins des producteurs et organismes à long terme.

En réponse aux autres maillons (transport, entreposage, transformation), une réflexion sur les besoins et les solutions est encore nécessaire. Nous devons solliciter toutes les parties prenantes dans la recherche de solutions adaptées et pérennes.

Par la suite, le comité régional en sécurité alimentaire et la TIR-SHV pourront faire le suivi des besoins.

COLLABORATEURS ET PARTENAIRES

Organisations	Rôles
1. Comité régional en sécurité alimentaire	Responsable du projet
2. TIR-SHV de la Chaudière-Appalaches	Partenaire et financement
3. CISSS-DSPublique	Responsable du comité régional en sécurité alimentaire
4. UPA	Partenaire régional
5. Les Choux Gras	Coordination de projet
6. -	-

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

-

LE PROJET S'INSCRIT DANS LES AXES SUIVANTS

VRAI	FAUX	
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 1. Soutenir la mise en œuvre du cadre de référence Gazelle et Potiron auprès des milieux de la petite enfance;
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 2. Soutenir la réalisation de projets favorisant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes;
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	AXE 3. Favoriser la mobilité active et sécuritaire;
<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	AXE 4. Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

INDICATEURS

Indicateurs	Moyens de mesure
Nombre de producteurs participants et leur satisfaction	Registre et sondage
Nombre d'actions/initiatives (maillons)	Registre et bilan
Nombre de partenariats	Registre et bilan

COMMENT SERA DIFFUSÉ L'OUTIL OU LE PROJET DANS LE MILIEU ?

- Il sera diffusé par le comité régional en sécurité alimentaire et le comité de projet.
- Faire rayonner les surplus maraîchers locaux.
- Soutenir les agriculteurs de la Chaudière-Appalaches.
- Vendre sans intermédiaire les fruits et légumes délaissés.
- Rendre les produits locaux abordables à tous.

RETOMBÉES ANTICIPÉES DU PROJET

Des partenariats entre les organismes communautaires et les producteurs.

La vente sans intermédiaire de produits déclassés locaux à petit prix.

ÉCHÉANCIER

Date de début et de fin du projet - Été 2023 (en cours)

Tester la plateforme Arrivage pour créer les partenariats et achats.

Automne 2023 :

- Évaluation du projet et ajustements pour l'été 2024.

Hiver-printemps 2024 :

- Promotion du projet auprès des producteurs et des organismes communautaires.

Automne 2024 :

- Évaluation deuxième année.
- Réflexion sur l'utilisation de la plateforme.
- Arrivage telle quelle ou création d'une solution régionale, réflexion et mise en œuvre de solutions aux autres maillons (transport, transformation, entreposage).

Hiver-Printemps 2025 :

- Promotion du projet dans sa version finale.

BUDGET

Revenus	Service	Financière
PAI-Axe	-\$	50 000 \$
-	-\$	-\$
-	-\$	-\$
-	-\$	-\$
-	-\$	-\$
Total des revenus du projet	-\$	50 000 \$
Dépenses	Service	Financière
Salaires	-\$	15 000 \$
Développement des maillons: accompagnement et soutien	-\$	31 000 \$
Frais de déplacement	-\$	1 000 \$
Matériel et fournitures	-\$	1 000 \$
Communication et marketing	-\$	2 000 \$
Total des revenus du projet	-\$	50 000 \$